



LETTRE OUVERTE D'HENRI POUILLOT À VALÉRIE PÉCRESSE

« Madame Péresse, non au négationnisme ! »

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 10 janvier 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5435 - 18^e année

IL A MONTRÉ LA VOIE
À SES POULAINS LORS DU
STAGE DE DOHA

L'état d'esprit
du groupe,
l'arme
de Belmadi au
Cameroun

P 7

**IL APPELLE TOUTE HONTE BUE LE SG
DE L'ONU À INTERVENIR EN ALGÉRIE**

Le jeu dangereux de Karim Tabbou

LIRE EN PAGE 3

**LE PRÉSIDENT RASSURE LES
PERSONNELS DE LA SANTÉ AU SUJET
DE LA PRISE EN CHARGE DE LEURS
PRÉOCCUPATIONS**

**« Ce sera réglé
avant fin 2022 »**

LIRE EN PAGE 3



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, à Alger, la séance de clôture des travaux du séminaire national sur la modernisation du système de Santé.

PH : DR

LA COVID-19 À L'ORIGINE DE
L'ABSENTÉISME DES ELÈVES



**Des experts
proposent de
suspendre les cours
pour 10 jours**

P 4

TRIBUNAL DE BAINEM

**Fethi Gharès écope
de 2 ans de prison
ferme**

P 3

HIPPODROME BAZER
SAKHRA - EL-EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 15H30



**Soltane
El Hidhab, aura
à défendre son
statut**

P 14

LES COURSES EN DIRECT

MOHAMED SIDI OMAR, REPRÉSENTANT DU FRONT POLISARIO À L'ONU :

« Le peuple sahraoui ne renoncera jamais à son droit à l'autodétermination »

Le représentant du Front Polisario aux Nations unies (ONU), coordonnateur avec la mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), Mohamed Sidi Omar, a appelé le Conseil de sécurité à prendre des mesures concrètes pour régler la situation au Sahara occidental qui a connu un changement radical depuis la reprise de la lutte armée le 13 novembre 2020.

La déclaration du diplomate sahraoui a été rapportée dans un article intitulé « l'opération de paix de l'ONU dans le Sahara occidental: statu quo et perspectives », publié dans un livre paru récemment en langue allemande sous le titre « le conflit au Sahara occidental entre occupation, impé-



Mohamed Sidi Omar, représentant du Front Polisario à l'ONU

rialisme et autodétermination», regroupant des articles de chercheurs allemands et d'académiciens internationaux et notamment sahraouis.

Insistant sur l'impératif pour le Conseil de sécurité de prendre conscience des conséquences graves résultant de la politique du «statu quo», Le diplomate a évoqué la situation du processus de paix et les obstacles rencontrés en raison de «l'inaction du Conseil de sécurité» en raison du rôle de certains de ses membres permanents détenteurs du droit de Veto, actifs dans leurs

manœuvres confortant la colonisation marocaine au Sahara occidental, et encourageant le Maroc à persister dans sa politique du fait accompli de son occupation, des territoires sahraouis, inscrites à l'ONU, sur le registre de dernière question de décolonisation soumise à un referendum d'autodétermination. Le diplomate sahraoui a affirmé que le Conseil de sécurité était appelé à prendre ses responsabilités engagées, en matière de paix et de sécurité et garant du respect de la charte de l'ONU, en prenant notamment conscience des

conséquences graves résultant de la politique du «statu quo», depuis la non tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, devant succéder au cessez-le-feu conclu sous les auspices onusiens, en 1991, entre le Maroc et le Front Polisario. La posture en question du Conseil de sécurité, selon le coordinateur du Front Polisario avec la Minurso, repose sur l'hypothèse que la solution la moins coûteuse sur le plan politique consistait à «préserver le statu quo et à laisser les deux parties au conflit le régler seules sur la base des rapports de force entre eux», ajoutant qu'il s'agit là d'une hypothèse très grave « compte tenu de ses retombées graves sur la paix et la sécurité de la région entière ».

La violation, novembre 2020 par le Maroc des Accords du cessez-le-feu, en vigueur depuis 1991, a causé la reprise de la guerre au Sahara occidental, entre l'armée d'occupation marocaine et l'armée de libération du peuple sahraoui (ALPS). Une donne nouvelle à laquelle est confronté, le nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura, que ses

prédécesseurs à ce poste depuis, 1991, date du cessez-le-feu, entre les deux parties précitées en conflit, n'ont pas eu à traiter, dans le cadre de leurs efforts pour son règlement, sur la base de la légalité internationale.

Pour le diplomate sahraoui Sidi Omar, le Conseil de sécurité doit prendre conscience que « le référendum sur l'autodétermination, qui constitue la colonne vertébrale du plan de règlement de 1991, était l'unique solution reposant sur le consentement des deux parties (Front Polisario et le Maroc : Ndlr) a-t-il tenu à rappeler, et que le mandat de la Minurso consistait, poursuit –il « à organiser un référendum libre, juste et intègre sur l'autodétermination du peuple sahraoui » conformément à la légalité internationale s'agissant d'une question de décolonisation inscrite à l'ONU. Réaffirmant que le peuple sahraoui « ne renoncera jamais à son droit à l'autodétermination et à la liberté », le diplomate rappelle pertinemment que « le peuple sahraoui poursuivra sa lutte jusqu'à la réalisation de ses objectifs ».

Karima B.

LE FRONT POLISARIO SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'UE SUR LES RICHESSES SAHRAOUIES

« Inacceptable et témoigne du mépris de la Commission envers la justice de l'UE »

Le Front Polisario a rejeté le rapport de la Commission européenne sur «un prétendu bénéfice» qu'aurait tiré le peuple sahraoui de ses richesses, réaffirmant que le contenu du document était «inacceptable», car étant un événement cachant les crimes commis par l'occupation marocaine, au Sahara occidental, dont l'exploitation illégale des richesses naturelles des territoires encore sous occupation, en violation de la légalité internationale et les lois mêmes de l'Union européenne (UE).

Pour le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'UE, Oubi Bouchraya El-Bachir, qui dans un communiqué, affirme que le rapport en question « est inadmissible », souligne à l'adresse des responsables de la commission européenne que « malgré les souffrances du peuple sahraoui infligées par l'occupant marocain 40 ans durant, la Commission européenne salue ce qu'elle qualifie de points positifs d'un régime occupant qui traite brutalement les Sahraouis. Pour cet ex-ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), la posture de la Commission européenne via la teneur de son rapport est « un parti pris en faveur du Maroc qui continue à faire fi des décisions des Cours de justice de l'UE », à commencer cite le diplomate « par l'arrêt de la Cour de justice européenne de 1975 » a rappelé Oubi Bouchraya El-Bachir. Aussi le contenu du rapport de la Commission européenne outre qu'il révèle au grand jour le parti pris de cette commission en faveur de l'occupant marocain, il a relevé que le document « témoigne du mépris de la commission européenne envers le verdict de la justice

de l'UE ». Rappelant qu'« alors que le tribunal de l'Union européenne (UE) avait annulé, le 29 septembre 2021, les accords de pêche et d'agriculture entre le Maroc et l'UE, car incluant le Sahara occidental », la Commission européenne a publié, poursuit-il « un nouveau rapport le 22 décembre 2021 pour valoriser et soutenir le pillage des richesses naturelles du Sahara occidental par le colonisateur marocain », a-t-il souligné. Le rapport de la commission européenne qui révèle sans ambiguïté le parti pris en faveur de l'occupant marocain, de ses membres à l'instar des pays influents de l'UE, principalement la France qui assure la présidence européenne, depuis le 1er janvier dernier, compte des entreprises économiques activant illégalement dans les territoires sahraouis occupés. Gilles Devers, l'avocat français du Front Polisario, a déploré le fait que son pays consent des efforts sans relâche pour contourner le droit et la justice européennes, lors de son intervention à une séance publique à l'Assemblée nationale française tenue, jeudi dernier, sous le thème « bilan des actions de la France pour faire respecter le droit international, le cas du Sahara occidental ». Il dira qu'« en tant qu'avocat je sais que notre devoir est de respecter les décisions de justice et je pense qu'un gouvernement aussi impliqué que le gouvernement français a un devoir particulier de conforter les décisions de justice », a-t-il souligné.

« LA COMMISSION EUROPÉENNE BRAVE SOLENNELLEMENT LES ARRÊTS DE LA CJUE »

Rappelant aux députés que la CJUE avait annulé deux accords commerciaux,

septembre dernier, entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, car incluant le Sahara occidental, il leur a précisé que « les deux accords avaient été signés sans le consentement du peuple sahraoui » comme le stipule le droit international et les lois de l'UE. Gilles Devers, rappelle qu'en vertu de l'arrêt de la plus haute juridiction européenne, « les entreprises françaises ayant exercé illégalement pendant une dizaine d'années au Sahara occidental se doivent de payer une dette douanière au peuple sahraoui », indiquant qu'il y a 16,5 millions d'euros à récupérer dès demain », a-t-il signalé, et d'ajouter que « quatre entreprises dont le siège est basé dans la ville française de Perpignan sont impliquées à raison de 6,6 millions d'euros d'exportations agricoles par an ».

Outre la dette douanière, l'avocat du Front Polisario a soulevé « le problème de l'origine des produits qui sont introduits dans l'UE comme étant des produits marocains alors qu'ils proviennent du Sahara occidental », en violation de la législation européenne et la Légalité internationale. Le représentant du Front Polisario auprès de l'UE et l'Europe, a souligné dans le communiqué précité que « la Cour de justice européenne (CJUE) a fixé une condition claire pour le consentement du peuple sahraoui à l'investissement et l'exploitation de ses richesses naturelles », néanmoins, poursuit-il « le refus de la Commission européenne d'appliquer les décisions de la CJUE suscite de sérieuses préoccupations » d'autant que « le respect du droit international comptant parmi les valeurs constitutives de l'UE et qu'elle veille à renforcer sur la scène internationale », le

document révèle que la politique basée sur les intérêts étroits est en opposition et en violation non seulement du droit international mais aussi de la législation européenne. La Commission européenne a été jusqu'à user de « tergiversations » pour tromper les députés, l'opinion européenne et internationale, pour cacher le parti pris en faveur de l'occupant marocain, se contentant de mentionner les décisions de la justice européenne dans le dernier paragraphe de son document.

Soutenant que « les tergiversations de l'UE ne s'arrêtent pas là », Bouchraya, a souligné que « la commission européenne a mentionné les décisions de la CJUE au bas de la page comme s'il s'agissait de données secondaires », alors que l'arrêt de la CJUE du 21 décembre 2016 « stipule qu'aucun accord ne peut être appliqué au Sahara occidental sans le consentement libre, et préalable du peuple sahraoui » condition inexistante à ce jour, en raison de la nature de tout système colonial, privant les colonisés de toute expression, accès et exercice des droits fondamentaux, contenus dans la déclaration universelle des droits de l'Homme, que l'UE brandit selon ses intérêts et ses stratégies, lesquels confortent, à ce jour, le système colonial marocain au Sahara occidental et le rapport de la commission européenne le confirme. Affirmant que « la Commission européenne brave solennellement les arrêts de la CJUE », par le contenu de son rapport, le diplomate sahraoui conclut en rappelant qu'« alors que la principale mission de la Commission européenne est de veiller à leur application »

Karima Bennour

LE PRÉSIDENT RASSURE LES PERSONNELS DE LA SANTÉ AU SUJET DE LA PRISE EN CHARGE DE LEURS PRÉOCCUPATIONS

« Ce sera réglé avant fin 2022 »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé à prendre en charge toutes les préoccupations des personnels du secteur de la Santé avant la fin de l'année en cours.



PH : APS

Dans une allocution prononcée à la clôture des travaux du Séminaire national sur la modernisation du système de santé placé sous le thème « Une nouvelle vision et un système moderne au service du patient », organisé au Palais des Nations, le président Tebboune a déclaré d'emblée : « Nous sommes déterminés à mettre en œuvre les recommandations de ce séminaire dans la mesure du possible et selon les moyens financiers du pays, ainsi qu'à prendre en charge toutes les préoccupations des personnels du secteur de la santé à l'image des questions financières, des statuts et de la carrière professionnelle et ce avant la fin de l'année en cours ».

Cet engagement présidentiel vient en réponse aux revendications du corps

médical et assimilés du secteur.

Également le chef de l'État a présenté « ses sincères considérations et sa reconnaissance au personnel médical et à l'ensemble des services publics pour leurs efforts inlassables déployés notamment lors de la pandémie du coronavirus, dont l'Algérie a pu grâce à tous les acteurs de la société d'y faire face » ajoutant tout le monde doit se mobiliser pour réussir le processus de vaccination afin de lutter contre ce virus. Et de lancer par ailleurs comme pour mettre en garde contre les voix défaitistes : « Nous devons rester vigilants face aux rumeurs qui viennent semer le désespoir au cœur des citoyens », en allusion aux antinationalistes qui doutent

des capacités du pays et de son système de santé et d'autres domaines ainsi que ses ressources humaines. Dans ce cadre le président de la République a indiqué « malgré les carences existantes dans le secteur, nous avons le meilleur système de santé en Afrique grâce au principe de la gratuité des soins et sa disponibilité dans tout le pays ». Aussi poursuit le Président « nous avons les meilleurs médecins dans le monde (...) ».

Par la suite, le chef de l'État a parlé de l'expérience de l'Algérie en ce qui concerne la vaccination contre les différents virus et maladies à l'instar de (la rougeole, tuberculose, la poliomyélite..) indiquant que « l'Algérie a pu s'imposer comme premier pays en Afrique dans ce

domaine grâce à nos médecins ».

Quant à la révision du système de santé, le Président a fait savoir que cela se passera par étapes et d'une façon graduelle car, « tout dépendra » des capacités financières de l'État.

S'engageant de le rendre au même niveau des pays de l'Europe de l'Ouest, en insistant au passage sur l'importance d'intégrer la maintenance et la formation dans tous les secteurs publics. Enfin, le chef de l'État a abordé le secteur pharmaceutique, précisant l'impératif de lutter contre le phénomène de gaspillage à travers un contrôle continu et rigoureux, pour tout ce qu'il représente comme « danger » sur le système national de santé.

Sarah Oubraham

AFFAIRE DU GROUPE "AMENHYD"

Le tribunal de Sidi M'hamed requiert de lourdes peines

Une peine de 8 ans de prison ferme a été requise hier à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal et de l'ancien ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, poursuivis pour corruption dans l'affaire du groupe "Amenhyd", par le pôle pénal financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed, à Alger.

La même peine a été requise contre l'accusé Djamel Eddine Chelghoum, président directeur général du groupe "Amenhyd" spécialisé dans l'hydraulique, assortie d'une amende d'un million de DA pour chacun des dits accusés. Une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA a été requise contre Chelghoum Abdelkader, Abdelaziz et Mohamed El Bachir ainsi que contre l'ancien secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Belkateb Belhadj, des anciens walis de Relizane Hadjri Derdouf, d'Aïn Defla, Abbas Kamel, de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Hattab et d'Alger, Abdelkader Zoukh et de l'ancien directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdenour Aït Mansour.

Une peine de 4 ans de prison ferme a été requise contre Amirouche Ismaïl, ancien DG de l'ADE, et Ali Chelghoum ainsi que contre d'anciens cadres du

ministère de l'Industrie. Une peine de 8 ans de prison ferme a été requise contre Mohamed Djaâdi, l'un des cadres du groupe en fuite à l'étranger avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre.

Concernant les personnes morales, le procureur de la République a requis, à leur encontre, une amende de 32 millions de DA avec confiscation de tous les biens saisis et annulation des décisions et des actes de concession dont les

accusés ont bénéficié, en infraction à la réglementation et à la législation en vigueur. Les principaux chefs d'accusation retenus contre les accusés sont: dilapidation de deniers publics, abus de fonction, octroi d'indus avantages pour permettre aux propriétaires du groupe d'obtenir des projets d'investissement au gré à gré simple notamment dans l'hydraulique à travers plusieurs régions du pays.

R. N.

TRIBUNAL DE BAINEM

Fethi Ghares condamné à deux ans de prison ferme

Le coordinateur national du Mouvement démocratique et social, Fethi Gharès, a été condamné, hier, par le tribunal de Bainem, à Alger, à deux ans de prison ferme et une amende de 200 000 dinars, selon le Comité national pour la libération des détenus. Cet homme politique est poursuivi pour « atteinte à la personne du président de la République », « outrage à corps constitué », « diffusion au public des publications pouvant porter atteinte à l'intérêt national », « diffusion d'informations pouvant porter atteinte à l'unité nationale » et « diffusion d'informations pouvant porter atteinte à l'ordre public ». Il convient de rappeler que le 26 décembre dernier, le procureur de la République avait requis trois ans de prison ferme assorti d'une amende de 100 000 dinars à l'encontre de l'accusé. Ce dernier avait été arrêté le 30 juin 2021 et placé, le lendemain, sous mandat de dépôt.

R. N.

IL APPELLE TOUTE HONTE BUE LE SG DE L'ONU À INTERVENIR EN ALGÉRIE

Le jeu dangereux de Karim Tabbou

Mis en veilleuse par ses parrains le temps qu'il soit actionné à nouveau contre son propre pays, Karim Tabbou, figure autoproclamée du Hirak que ce même Hirak a fini par en démasquer les desseins sournois, sort de sa torpeur. Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU où il fait montre d'une attitude servile et un complexe de dominé sans pareils, il invite toute honte bue Antonio Gueterres à intervenir en Algérie. Rien que ça ! Il est de notoriété publique que l'auteur a toujours joué sur la fibre des hira-kistes pour cacher ses véritables desseins, jusqu'à ce que sa vraie nature le trahisse et fait découvrir un homme au service de l'agenda du chaos. En lisant d'emblée cette diatribe dirigée contre l'État algérien et publiée samedi soir sur sa page facebook, on finirait par déduire que ce personnage est atteint par la folie des grandeurs. Il a dressé un tableau noir de la situation des droits de l'homme à tel titre qu'on se croirait dans un pays sous colonisation. Jamais de mémoire d'un homme politique qui a le devoir moral et éthique d'être aux côtés de son pays d'autant plus que le bouleversement géostratégique dans la région ne doit permettre une quelconque brèche pour l'ingérence dans des affaires internes- n'a atteint l'attitude obséquieuse de Tabbou. En prétendant défendre « la cause des détenus politiques et d'opinion », dont il exhorte le SG de l'ONU à « à agir par toutes les voies diplomatiques possibles pour que cessent ces violations et pour mettre un terme à ces violences », ce va-t-en-guerre s'est rendu coupable d'un acte de trahison vis-à-vis de son pays. Tabbou, dans son écrit malsain et indigne de toute figure politique qui se respecte, et à vrai dire, vise à relancer les thèses de l'internationale islamiste qui, dans les années 90, a mis le pays à sac dans le but ultime d'accéder au pouvoir par l'insurrection armée. Ce que ne doit pas ignorer ce personnage, car l'Algérie a été arrachée des griffes du terrorisme au prix de sacrifices suprêmes du peuple algérien et des services de sécurité. Après avoir cru bon de s'ériger en « Mandela » algérien pour « libérer l'Afrique de la tyrannie », Tabbou, n'a pas trouvé mieux que d'étaler dans sa tribune « L'exemple de l'Algérie » qui est selon lui « édifiant » en matière de « dégradation des droits de l'homme et de la situation socioéconomique. Si non comment expliquer qu'il pense à « L'absence de recours internes, la persistance de la violence à l'égard de toutes les forces du changement et le verrouillage politico-médiatique » oblige l'auteur « à nous tourner vers les organisations et les ONG internationales afin de démasquer le pouvoir et ses pratiques », appelant de surcroît à « interpellé par-là même la conscience de la communauté internationale sur les violations massives et sauvages des droits de l'homme dans notre pays. » En fin de compte, Tabbou n'a rien à envier à l'ambassadeur marocain Omar Hilal lorsqu'il avait appelé à l'ONU à intervenir « pour mettre fin à la colonisation de la Kabylie » dont il défend une imaginaire autodétermination. Le message de Tabbou devra donc être reçu 5/5 par l'ennemi algérien de l'Ouest.

Farouk Bellili

LE COVID-19 À L'ORIGINE DE L'ABSENTÉISME CHEZ 30% DES ÉLÈVES

Des experts proposent de suspendre les cours durant 10 jours

Alors que les contaminations au Covid-19 en Algérie ont franchi la barre des 400 cas par jour, la propagation du virus n'a pas épargné le secteur de l'Éducation nationale, suscitant craintes et inquiétudes.

En effet, depuis le retour des vacances d'hiver, beaucoup d'élèves et d'enseignants ont été touchés, poussant les experts à appeler à une suspension des cours pendant 10 jours. Selon un rapport des inspecteurs de l'éducation, les contaminations au covid-19 sont à l'origine de l'absentéisme chez 30% des élèves. Un taux qui montre l'ampleur de la propagation du virus en milieu scolaire, sachant que les enseignants sont autant touchés que les élèves surtout qu'ils sont très peu à être vaccinés. Suite à ça, des experts et des professionnels de la santé ont carrément proposé de fermer les écoles temporairement, à l'échelle nationale, de sorte à freiner la propagation du virus, et le temps surtout que la vague passe et soit totalement maîtrisée. Une solution qui est seule à permettre d'éviter la pire surtout que les établissements scolaires viennent à manquer terriblement de moyens pour l'application



Ph:DR

stricte et rigoureuse du protocole sanitaire.

DES SYNDICATS S'OPPOSENT

Bien que la situation sanitaire soit inquiétante, notamment dans les écoles, plusieurs syndicats ont jugé exagéré le recours à leur fermeture et à la suspension des cours pendant 10 jours. C'est le cas du Cnapeste, qui à travers son porte-parole, Messaoud Boudiba, a exprimé son rejet à cette proposition, estimant que la situation sanitaire n'est pas aussi grave pour aller jusqu'à fermer les écoles. Selon lui, cette option devrait être envisagée dans le cas extrême, et doit surtout se faire selon une stratégie bien étudiée, et ciblée les écoles où il y a le plus de contamination au niveau local, avant d'aller à son application

à l'échelle nationale. À cet effet, le porte-parole du Cnapeste a fait part de l'attachement de son syndicat à la continuité de l'année scolaire, à condition d'assurer tous les moyens (matériels et humains) nécessaires à l'application des mesures de prévention, à l'instar de l'ouverture de nouveaux postes budgétaires à travers le dégel des concours de recrutement qui lui seul permettra d'alléger la charge de travail qui pèse sur les enseignants. Le même syndicat insiste aussi sur la nécessité d'équiper les établissements de moyens de protection contre le Covid-19, de sorte à inculquer aux élèves une meilleure éducation sanitaire. Dans ce contexte, Boudiba a mis en garde contre les pratiques qui mettent en péril la réussite du protocole sanitaire, citant l'intégration de

plusieurs groupes d'élèves en une seule classe afin de palier au manque d'encadrement, mais qui représente une infraction au respect de la distanciation physique. De son côté, le SG du Satef, Boualem Amoura, a également défendu bec et ongle la poursuite des cours, considérant que la fermeture des écoles ne va pas empêcher la propagation du virus, rappelant que les programmes sont déjà assez réduits ainsi que les horaires. Amoura a proposé qu'en cas de dégradation importante de la situation, le mieux serait d'aller vers la suspension des cours dans les écoles de façon ciblée, c'est-à-dire là où il y a le plus de cas, et d'éviter la fermeture complète afin de ne pas priver de scolarité l'ensemble des élèves.

Ania Nch.

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE INQUIÉTANTE

Pour un contrôle plus serré du dispositif de prévention

Face à l'épidémie de coronavirus qui connaît une évolution à la hausse, et sur la base d'observations directes des cas de contamination enregistrés en Algérie, les spécialistes réitèrent le même message d'alerte: "la vaccination reste le moyen le plus efficace afin d'éviter les complications et les formes graves". Ils continuent d'insister également, en toute occasion, sur "le strict respect des règles sanitaires de prévention: le port du masque de protection, la distanciation physique et le lavage fréquent des mains". Ces messages sont-ils suivis? Pas suffisamment, si l'on se réfère au taux de vaccination, encore très faible, et à l'application des mesures barrières, aggravée parfois par le laisser-aller des agents chargés de faire respecter le dispositif de prévention. Conséquence immédiate: le nombre de cas de contamination reste élevé, au point de susciter les inquiétudes du personnel de santé qui craint la saturation. Quant aux laboratoires spécialisés, ils reçoivent beaucoup de monde pour les tests PCR. Ce vendredi, un communiqué de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a fait savoir que 47 nouveaux cas du variant Omicron ont été détectés en Algérie, ce qui porte le total des cas confirmés de ce variant à 63, à la date du 7 janvier 2022. Pour inciter les gens à aller se faire vacciner, le gouvernement a reconduit, le 5 janvier 2022, pour une période de 10

jours, l'institution d'un pass vaccinal (déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes), comme condition pour accéder aux espaces, lieux et édifices affectés à l'usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Quel effet a eu cette mesure entrée en vigueur le 26 décembre dernier? Selon les échos qui parviennent des centres de vaccination, l'obligation du pass vaccinal n'a pas fait reculer, de façon, les réticences du plus grand nombre à se faire vacciner. Le peu d'engagement pour la vaccination continue d'être constaté. Le ministère de l'Éducation, qui avait décidé un réaménagement des vacances scolaires d'hiver du 9 décembre 2021 au 1er janvier 2022 (à cause de cas confirmés de contamination d'élèves), a lancé, dès le retour de vacances, dimanche 2 janvier 2022, en coordination avec le ministère de la Santé, une campagne de vaccination de son personnel (enseignants, encadreurs, travailleurs) contre la Covid-19. Le président, Abdelmadjid Tebboune, avait insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres du 12 septembre dernier, sur la nécessité de cette vaccination avant la rentrée scolaire 2021-2022. Près de quatre mois après, le taux de vaccination du personnel de l'éducation est tel, qu'il a fallu, donc, lancer une troisième cam-

pagne. Selon les premières observations, l'affluence vers les centres de vaccination est qualifiée de mitigée, un euphémisme qui indique que les réticences du personnel de l'Éducation n'ont pas encore disparu. Que reste-t-il à faire pour éviter que la quatrième vague de l'épidémie ressemble à la troisième qui a frappé la population cet été, avec son nombre record de cas de contamination et de décès dus au variant delta? Les médecins, qui affrontent l'épidémie sur le terrain, n'arrêtent pas d'appeler les Algériens à plus de discipline dans l'application des mesures barrières et, carrément, de les supplier d'aller se faire vacciner pour éviter les complications. Hier, dans son allocution prononcée à la clôture des travaux du Séminaire national sur la modernisation du système de santé organisé au Palais des Nations, le président Tebboune a réaffirmé que l'État est déterminé à fournir tous les moyens pour vaincre l'épidémie de coronavirus, et il a appelé tout le monde à se mobiliser pour la réussite du programme de vaccination. Le taux de vaccination doit grimper très rapidement et les mesures barrières doivent être respectées plus sérieusement, tous en conviennent. Comment y parvenir? La communication, seule, ne suffit pas. Le contrôle doit être plus rigoureux et les sanctions doivent suivre.

M'hamed Rebah

POINT COVID-19

415 nouveaux cas, 274 guérisons et 9 décès

Quatre-cent-quinze (415) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 274 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 222 157, celui des décès 6339 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 152 390 cas.

Par ailleurs, 33 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 25 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 13 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 10 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

APS

AGRICULTURE

Henni appelle les opérateurs à renforcer le stock de pomme de terre

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, a appelé, hier, les professionnels et les opérateurs à doubler d'efforts en vue de renforcer le stock de régulation de la pomme de terre afin de répondre aux besoins de consommation, notamment durant la période de soudure s'étalant entre mars et avril. Henni s'est exprimé au cours d'une réunion de travail qu'il a présidée et qui a été consacrée à la régulation et le stockage de la pomme de terre en prévision de la période de soudure qui interviendra en mars et avril coïncidant avec le mois sacré de Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère. Ont pris part à cette réunion, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière pomme de terre (CNIFPT), le représentant de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le nouveau directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (ONILEV) ainsi que les responsables des groupes économiques (AGROLOG et GEVAPRO), a ajouté la même source. À cette occasion, le ministre de l'Agriculture a souligné d'emblée "le rôle de la concertation entre tous les acteurs de la filière pomme de terre dans la préservation des acquis et la mise en place d'un mécanisme de régulation efficace visant la préservation des revenus des producteurs et le pouvoir d'achat des consommateurs". Il a recommandé, à cet effet, la tenue de réunions périodiques avec les acteurs de tous les segments de la filière afin de prendre en considération leurs propositions et répondre à leurs préoccupations, a fait savoir le ministère. Rassurant que toutes les mesures ont été prises pour accompagner les producteurs et les opérateurs sur le terrain et répondre à leurs préoccupations dans la concertation et la transparence, le ministre a mis en exergue l'importance de la déclaration des stocks constitués pour permettre une meilleure visibilité sur les quantités réelles stockées et assurer une régulation efficace du marché, a-t-on souligné de même source.

LE DG DU BUDGET AU MINISTÈRE DES FINANCES :

« L'État a maintenu ses engagements envers le citoyen et l'économie nationale »

L'État a maintenu ses engagements envers le citoyen et envers l'économie nationale à travers la Loi de Finances 2022 (LF2022), incluant notamment un budget d'équipement de près de 3 500 milliards de dinars réparti sur les différents secteurs, a indiqué hier à Alger, le directeur général du Budget au ministère des Finances, Abdelaziz Faïd.



Ph. : DR

Lors d'une journée d'information sur "les nouvelles dispositions de la LF2022", organisée par la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), M. Faïd a fait savoir que "malgré le contexte économique mondial difficile, l'État a maintenu ses engagements", à travers un budget d'équipement supérieur à celui de l'exercice précédent (2798,5 milliards DA) réparti sur les différents secteurs notamment ceux de l'Éducation, de la Santé et de l'Eau, considérés, a-t-il dit, comme des priorités.

De plus, le DG du Budget a souligné les réformes apportées par la LF 2022, mettant en avant les aspects liés à la rationalisation des dépenses, plaidant pour une implication graduelle des entreprises écono-

miques dans les projets d'équipement du pays pour réduire la pression sur les ressources de l'État. "Nous préparons tout un écosystème pour que l'entreprise crée l'emploi, ce n'est pas la vocation de l'État, qui doit financer ses activités régaliennes", a-t-il noté, ajoutant que la préparation du projet de loi concernant le partenariat public-privé a pour objectif d'aller dans ce sens.

Selon le DG du Budget, l'État a engagé des réformes en profondeur dans sa manière de financer ses activités. La réforme budgétaire, a-t-il rappelé, vise à changer de paradigme, passant du "budget programme" au "budget résultat". "La loi organique des lois de finances (loi 18-15) qui entrera en vigueur à partir de 2023 pose les jalons de cette réforme en cours, pour permettre à l'État de dépenser mieux", a-t-il indiqué, ajoutant

que cela tendra vers une meilleure qualité de service.

Évoquant une politique de réforme financière plus globale menée par l'État, M. Faïd a indiqué que cette politique inclut l'assainissement des comptes d'affectation spéciale (CAS) qui étaient au nombre de 68 en 2019 avant que 36 d'entre-eux soient clos. Cette opération d'assainissement, a-t-il dit, entre dans le cadre "d'une meilleure transparence dans le financement des politiques publiques".

De plus, la LF 2022 introduit les mesures de ciblage des subventions, rappelant le consensus sur la nécessité de la réforme de ce secteur qui concerne trois familles de produits englobant 12 produits.

Il a rappelé que le coût de ces subventions, dites "universelles" est de 1 942 milliards DA dont 80 % concernent les produits énergétiques, soit

près de 1 530 milliards DZD.

Pour ce faire, le DG du Budget a indiqué que le système national actuel de subventions allait connaître un changement, via des outils numériques statistiques et techniques. "On travaille sur le système d'information avec l'appui de modèles de ciblage calculables ajouté à un grand fichier au niveau du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'Aménagement du Territoire, lié à l'état-civil et au revenu", a-t-il détaillé.

De plus, le futur programme de subvention ciblé s'appuiera, a-t-il expliqué, sur un système déclaratif permettant aux ménages de déclarer leurs moyens éligibles à la compensation monétaire. Par la suite, des contrôles seront opérés au niveau local et national, et ce, en aval. "Cela va se faire de manière progressive de manière à avoir une adhésion de la population à cette procédure", a-t-il soutenu.

Par ailleurs, interrogé sur la hausse des prix des produits de consommation enregistrée ces derniers jours, M. Faïd a affirmé que cette hausse est notamment liée à l'inflation des prix des produits et matières premières au niveau mondial de 30 à 40 % en moyenne. "Le budget de l'État a contribué à absorber cette cherté", a-t-il assuré.

APS

JUSTICE

Formation au profit des magistrats sur le traitement en temps réel des procédures pénales

Le ministère de la Justice organise, du 9 au 13 janvier, un atelier de formation au profit des magistrats sur le traitement en temps réel des procédures pénales par le Parquet », a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Inscrit dans le cadre de la coopération avec le Programme européen d'appui au secteur de la Justice en Algérie, cet atelier de formation sur le traitement en temps réel des procédures pénales par le Parquet, prévu les 09 et 10 janvier 2022 à l'École supérieure de la Magistrature (ESM) et animé par l'expert, Jean-Marie Hoy, verra la participation de 20 magistrats du Parquet », a précisé la même source. « Cet atelier portera sur la notion de traitement en temps réel des procédures pénales par le Parquet et la présentation des objectifs du guide pratique élaboré par le groupe de travail constitué dans le cadre de ce Programme sur ce thème. Il s'agira également des questions liées à la nécessité d'adapter à l'organisation du Parquet, l'analyse des pièces de procédure dans le cadre du traitement en temps réel des procédures pénales par le Parquet, l'adaptation des poursuites pénales et les modalités des poursuites », a détaillé la même source. Dans le même cadre, « 91 magistrats suivront, le 11 janvier 2022, une visio-conférence sur le traitement en temps réel des procédures pénales par le Parquet, co-animée par l'expert, Jean-Marie Hoy, et les représentants de notre secteur au sein du groupe de travail qui a été chargé de réaliser le guide pratique sur ce thème », a souligné la même source. La visio-conférence vise à « présenter les objectifs du guide pratique sur le thème du traitement en temps réel des dossiers réalisés par le groupe de travail constitué dans le cadre de ce Programme, après avoir étudié le sujet, le suivi et le traitement des procédures de comparution immédiate, la structure du ministère public, le contrôle effectif du déroulement des procédures de comparution immédiate (les actes relatifs aux personnes et ceux relatifs aux biens), et la gestion des procédures et de l'audience », a conclu le communiqué.

R. N.

APN

Débat aujourd'hui sur le projet de loi organique relatif à l'organisation judiciaire

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, aujourd'hui, ses travaux en plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi organique relatif à l'organisation judiciaire, a indiqué, hier, un communiqué de la chambre basse. « Le débat général sur ce texte de loi se poursuivra tout au long de la journée, avant la réponse du ministre de la Justice, garde des Sceaux aux préoccupations des députés », précise la même source.

COOPÉRATION ARABO-TURQUE

L'Algérie au rendez-vous d'Istanbul du 25 au 28 janvier

L'Algérie prendra part à la 16e édition du forum de la Coopération Arabo-Turque qui se tiendra du 25 au 28 janvier courant à Istanbul (Turquie), a indiqué l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Ce forum, auquel participeront un certain nombre d'ambassadeurs et de consuls arabes en Turquie, est organisé par l'Association d'Affaires Arabo-Turque (TURAP), en coopération avec le ministère turc du Commerce, a précisé Algex sur son site web. Le forum de la Coopération Arabo-Turque est une plateforme d'échange qui permet de promouvoir l'investissement et le partenariat afin de consolider les relations de coopération entre la Turquie et les pays arabes, a ajouté l'Agence.

À cet effet, Algex a invité tous les opérateurs économiques opérant dans les domaines de la construction, de l'investissement immobilier, des matériaux et technologies de construction, de la décoration intérieure et de l'ameublement, à soumettre leurs candidatures pour prendre part à la 16e édition du forum de la Coopération Arabo-Turque en Construction & Investissement Immobilier, ainsi que la 7e édition du salon des matériaux de Construction, des Technologies, du Design d'Intérieur et de l'ameublement.

Les opérateurs sont, ainsi, invités, selon l'Agence, à "participer activement à la stratégie de l'État visant à s'ouvrir à de nou-

veaux horizons d'investissement et d'exportation, et à saisir les opportunités de partenariat dans le cadre du principe gagnant-gagnant avec la Turquie et tous les pays participant à cet événement". En marge de cette rencontre, une mission d'hommes d'affaires algériens et arabes sera organisée dans le cadre de la 7e édition du salon des matériaux de construction, des technologies, du design d'intérieur et de l'ameublement, souligne l'Agence. Algex a, par ailleurs, rappelé que la quinzième édition a vu la participation de 226 exposants turcs, en plus de 957 entreprises et hommes d'affaires venus de 22 pays arabes, dont l'Algérie, le Bahreïn, les Émirats arabes unis, la Palestine, l'Iraq, le Qatar, le Koweït, la Libye, le Liban,

l'Égypte, la Mauritanie, la Somalie, le Soudan, la Tunisie, Oman, la Jordanie et le Maroc. Cette édition a également vu la participation d'autres pays non arabes, notamment l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la Moldavie et la Russie. L'édition a vu la tenue de plus de 15 000 rencontres bilatérales, dont certaines ont abouti à la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux. Le forum vise à renforcer le partenariat entre les opérateurs turcs et leurs homologues arabes, qui se concrétise sur le terrain à travers les réunions bilatérales (BtoB) qui se tiendront en marge de la rencontre, entre les différentes entreprises turques et arabes participant dans ses activités.

APS

ÉNERGIE

Sabri Lezhari nouveau P-dg de Sharikat Kahraba El-Djazair

Sabri Lezhari a été installé, hier à Alger, au poste de Président-directeur général de Sharikat Kahraba El-Djazair (SKE), en remplacement de M. Khaled Nouasri, indique un communiqué de la Sonatrach. Chargée principalement de la production électrique d'origine renouvelable, SKE est détenue par Sonelgaz et Sonatrach. La cérémonie d'installation a été co-présidée par le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, et le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, au siège de l'Institut de Formation en Électricité et Gaz de Ben Aknoun à Alger, a précisé le communiqué. Ingénieur d'État en électrotechnique (promotion de 1994), M. Lezhari a rejoint, la même année, Sonelgaz, où il a occupé plusieurs postes supérieurs, dont le dernier était celui de PDG de la Société algérienne de production d'électricité.

IL A MONTRÉ LA VOIE À SES POULAINS LORS DU STAGE DE DOHA

L'état d'esprit du groupe, l'arme de Belmadi au Cameroun

Avant 24 heures de l'entrée en lice de la sélection nationale en Coupe d'Afrique des nations, les supporters algériens tablent sur l'expérience et la rigueur du sélectionneur Djamel Belmadi, pour mener les Verts à briller à nouveau lors de la grande messe continentale dont le coup d'envoi a été donné hier au Cameroun. L'objectif de tout un peuple étant de conserver le titre remporté lors la dernière édition en Egypte en 2019.

Et si les Fennecs ont réussi à créer sensation lors de la précédente édition, c'est surtout grâce à l'esprit de groupe que l'entraîneur Belmadi a réussi à fondre. Une recette qu'il tient à conserver, comme ce fut le cas lors du stage précédant le départ vers le Cameroun déroulé à Doha.

Salah Bey Abboud, le chargé de communication de l'équipe nationale a d'ailleurs, a révélé l'ampleur des sacrifices consentis par Belmadi, comme son



Phs : DR

refus de rendre visite à ses enfants et à sa famille, malgré que le lieu de résidence des Verts au Qatar était à seulement 5 minutes de son domicile à Doha.

Bey Abboud a confié à la Radio nationale à ce titre : " Belmadi fait de grands sacrifices au sein de l'équipe nationale algérienne. Imaginez qu'il a refusé de rendre visite à sa petite et sa famille alors qu'elle habite à seulement 5 minutes du lieu d'hébergement de notre délégation au Qatar."

Et d'enchaîner : «l'un des secrets du succès de Djamel Belmadi, c'est qu'il tient toujours à être très proche de ses joueurs et mettre en œuvre son programme le plus longtemps possible. Son

attitude a même surpris l'ancien international marocain, Abdeslam Ouaddou, venu passer son stage avec nous. Ce dernier a été ébahi par la grande communion qui existe entre Belmadi et ses joueurs. Aussi, il a été impressionné par le fait que l'aspect financier n'a jamais été évoqué parmi le groupe, contrairement à ce qui se passe généralement au sein des sélections africaines».

Pour rappel, Belmadi a fait de même en 2019 lorsque l'équipe nationale avait préparé également à Doha la précédente Coupe d'Afrique des nations organisée par l'Egypte. À l'issue de cette édition, il avait déclaré qu'il jugeait injuste de rendre visite à sa famille, à un moment où ses joueurs en sont privés tout au long du stage.

Hakim S.

JEREMY NGITAP (ANCIEN JOUEUR DU REAL MADRID) :

«L'Algérie en tête des candidats pour le trophée africain»

La Coupe d'Afrique des nations a débuté hier dimanche, à laquelle prennent part plusieurs stars mondiales toutes avides de décrocher le sacre final et l'offrir à leurs pays respectifs, exactement comme l'avaient fait les vedettes de la sélection algérienne lors de la précédente édition en 2019 en Egypte.

Le duo de Liverpool, Mohamed Salah et Sadio Mané, est à la tête d'un groupe de stars qui s'affrontent pour remporter le titre africain, tandis que l'Algérien Riyad Mahrez est impatient de défendre le titre qu'il a remporté avec "Les Verts" dans l'édition égyptienne.

Dans une interview au journal britannique "Daily Mail", la légende camerounaise Jeremy Ngitap, qui portait les maillots du Real Madrid, Chelsea et Newcastle, a évoqué le tournoi et les stars les plus en vue qui y participeront. À ce propos, Jeremy a



déclaré: "La Coupe d'Afrique des nations revient dans mon pays pour la première fois depuis 1972, à ma grande joie et celle de tous les Camerounais. J'ai remporté ce tournoi deux fois, et je serai naturellement un fervent fan de la sélection de mon pays au cours de cette édition au Cameroun."

Il a poursuivi : "Ce sera une compétition féroce entre certains des plus grands noms du monde du football, tels que Mohamed Salah, Sadio Mané et Riyad Mahrez, tous réalisent d'excellentes saisons et je m'attends à ce qu'ils brillent

encore dans cette épreuve."

Et d'ajouter : "Ces joueurs se portent bien dans leurs clubs, mais cela ne signifie pas qu'ils auront automatiquement le même niveau avec leurs sélections. Ils joueront avec un groupe de joueurs différents et auront moins de temps d'entraînement. D'après mon expérience, pour gagner la Coupe d'Afrique des nations, il faut avoir un groupe homogène qui a un certain temps de jeu ensemble, et également un très bon vestiaire duquel se dégage une équipe avec un état d'esprit de guerriers."

A propos des principaux candidats au titre, il a déclaré : « Il y a quelques candidats qui sont bien partis pour disputer le sacre, à leur tête la sélection algérienne en tant que championne en titre. Le Sénégal est également candidat pour le tournoi et a une équipe solide, ainsi que le Maroc."

H. S.

Tahrat attendu aujourd'hui à Douala

Le défenseur international algérien L'd'Al-Gharafa SC (Qatar) Mehdi Tahrat, guéri d'une infection au Covid-19, est attendu aujourd'hui à Douala, pour rejoindre l'équipe nationale de football, à pied d'œuvre depuis samedi soir au Cameroun, pour prendre part à la CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr), a appris l'APS dimanche auprès de la délégation algérienne. Le défenseur central, laissé en confinement à Doha, au terme du stage précompétitif effectué par les "Verts" du 27 décembre au 8 janvier, va rallier lundi la capitale économique du Cameroun, après avoir passé un test qui s'est avéré négatif, précise la même source. En revanche, l'entraîneur national-adjoint, le Français Serge Romano et un membre du staff administratif, poursuivront leur confinement au Qatar jusqu'à leur guérison. La sélection algérienne effectuée hier après-midi (15h00), sa première séance d'entraînement à l'annexe Sud du stade de Japoma. La séance était fermée aux médias. L'équipe nationale est arrivée samedi soir à Douala, en provenance de Doha (Qatar), pour prendre part à la 33e CAN-2021 (9 janvier - 6 février). Conduite par le président de la Fédération algérienne (FAF) Amara Charaf-Eddine, la délégation algérienne a été reçue par l'ambassadeur d'Algérie au Cameroun Mr. Boumediene Mahi.

S
T
R
O
P
S

CAN-2021

Les choses sérieuses commencent pour les Verts

En foulant samedi soir le sol camerounais, l'équipe nationale de football, est entrée de plain-pied en Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) avec l'objectif de conserver son titre continental décroché en 2019.



Après avoir effectué un stage de douze jours à Doha (Qatar), ponctué par un match amical face au Ghana (3-0), les Verts se sont désormais orientés vers la préparation effective de leur premier match de la compétition, face à la Sierra-Leone, mardi au stade de Japoma à Douala (14h00). En l'absence du défenseur central Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/Qatar), testé positif au Covid-19, et laissé en confinement à Douala, les 27 joueurs présents à Douala effectuent ce dimanche après midi (15h00), leur première séance d'entraînement à l'annexe Sud de Japoma. À deux jours de leur entrée en lice, les Algériens vont non seulement essayer de s'acclimater avec le climat chaud et humide de la capitale économique du Cameroun, mais également ajuster leurs cordes pour réussir leurs débuts dans cette 33e édition, face à une équipe sierra-léonaise qui étrenne sa troisième participation à la CAN.

CONFORTER SON STATUT DE FAVORI DÈS LE DÉBUT

Tenant du titre et surfant sur une série en cours de 34 matchs sans défaite, l'équipe nationale va chercher dès le début à conforter son statut de l'un des favoris de la

CAN 2023

Tirage au sort le 21 janvier à Douala

Le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire-2023, aura lieu le 21 janvier prochain à Douala, en marge de la CAN 2021 qui débute dimanche au Cameroun, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF). La décision a été prise par le Comité exécutif de l'instance africaine au cours de sa réunion vendredi 7 janvier à Douala (Cameroun). Ainsi, les affiches du tour préliminaire des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations, Côte d'Ivoire 2023, seront révélées le 21 janvier 2022 à Douala, au Cameroun. Cette phase préalable disputée selon le système à élimination directe sera organisée sur deux manches, aller et retour. La position des équipes sera déterminée par le classement FIFA. Les équipes qualifiées à l'issue de ce tour rejoindront la phase de groupes composée de 48 équipes. Pour rappel, au cours de la même réunion, l'instance africaine a dévoilé la date du tirage au sort de la dernière phase qualificative à la Coupe du monde de la FIFA, Qatar 2022. Le tirage au sort des éliminatoires africains pour la Coupe du monde de la FIFA, Qatar 2022 aura lieu le lendemain, 22 janvier 2022.

compétition, et démarrer le tournoi du bon pied. Le président de la Fédération algérienne (FAF) Amara Charaf-Eddine a annoncé samedi soir la couleur, peu après l'arrivée à Douala, en indiquant que l'Algérie ambitionnait à défendre crânement son titre, décroché en 2019 après 29 ans de disette. «Nous avons effectué une bonne préparation au Qatar. Qu'est-ce qu'il y a de plus naturel pour un champion d'Afrique que de venir défendre son titre, c'est un droit tout à fait légitime et naturel. Nous n'allons pas lésiner sur les efforts pour procurer de la joie à nos

supporters", a-t-il indiqué à la presse algérienne. Pour ce faire, les Verts devront surmonter le premier écueil : la Sierra-Leone, dont le sélectionneur John Keister, va certainement chercher à concocter une mauvaise surprise pour les Verts, dont la vigilance devra être de mise pour ne pas tomber de haut. Logée dans le groupe E, l'Algérie enchaînera en affrontant la Guinée-équatoriale le dimanche 16 janvier (20h00), avant de croiser le fer avec la Côte d'Ivoire le jeudi 20 janvier à Douala (17h00), dans une véritable "finale" avant la lettre.

CHARAF-EDDINE, PRÉSIDENT DE LA FAF :

« Nous sommes ici pour défendre notre titre »

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, a déclaré samedi soir à Douala que l'équipe nationale, a effectué le déplacement au Cameroun, avec l'intention de « défendre son trophée » continental, à l'occasion de la 33e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndr). «Nous avons effectué une bonne préparation au Qatar. Qu'est-ce qu'il y a de plus naturel pour un champion d'Afrique que de venir défendre son titre, c'est un droit tout à fait légitime et naturel. Nous n'allons pas lésiner sur les efforts pour procurer de la joie à nos supporters », a indiqué le patron de la FAF, à la presse algérienne. Amara Charaf-Eddine

s'exprimait peu après l'arrivée des «Verts» à Douala, en provenance de Doha, pour prendre part à la CAN-2021. L'équipe nationale a rallié la capitale économique du Cameroun, en l'absence du défenseur central Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/Qatar), testé positif au Covid-19, et laissé en confinement au Qatar. «La délégation a fait le déplacement sans Tahrat, testé positif au Covid-19.

Le joueur va rejoindre ses coéquipiers au Cameroun une fois guéri. Il se trouve actuellement en confinement à Doha», a-t-il expliqué. Concernant le capitaine de la sélection nationale Riyad Mahrez, dernier élément à rejoindre samedi le stage de Doha, le président de la FAF a tenu à apporter des

éclaircissements. «Mahrez a été autorisé par le sélectionneur pour décaler son arrivée à Doha. Son arrivée tardive n'a pas perturbé le groupe », a-t-il précisé. Avant de conclure sur la stricte application du protocole sanitaire contre le Covid-19 : «Nous allons nous soumettre au protocole mis en place par les organisateurs. Au niveau interne, nous avons déjà pris des mesures pour faire face à la pandémie durant la compétition ». L'Algérie entamera la défense de son titre mardi face à la Sierra-Leone (14h00), avant de défier la Guinée-équatoriale le dimanche 16 janvier (20h00), puis l'ogre ivoirien le jeudi 20 janvier à Douala (17h00), dans une véritable "finale" avant la lettre.

SÉNÉGAL

Koulibaly positif au Covid-19

Le défenseur sénégalais Kalidou Koulibaly a été testé positif au Covid-19, a annoncé samedi son club Naples (Serie A italienne), à la veille de l'ouverture de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au Cameroun. Les Lions de la Teranga doivent entamer leur campagne lundi à Bafoussam, dans le groupe B, contre le Zimbabwe. Le défenseur napolitain "est vacciné et asymptomatique. Il est désormais à l'isolement, en respect du protocole sanitaire", précise son club dans un communiqué. Le Sénégal était parti au Cameroun avec un jour de retard, trois joueurs et six membres de l'encadrement ayant été testés positifs. Ces trois joueurs, placés en quarantaine, ne sont pas partis avec leurs coéquipiers. La Confédération africaine de football (CAF) a précisé que toute équipe disposant de 11 joueurs négatifs serait obligée de jouer son match, même si c'est avec un joueur de champ dans les cages. Tout match raté sera sanctionné par une défaite 2-0 sur tapis vert.

LIGUE 1 (12E JOURNÉE)

L'ESS, l'USMA et le NAHD vainqueurs à l'extérieur

Trois clubs se sont imposés samedi, en déplacement en l'occurrence, l'ES Sétif, l'USM Alger et le NA Hussein-Dey, respectivement à Rélizane (1-0), Tlemcen (3-0) et Médéa (2-1), alors que seul le NC Magra est sorti victorieux à domicile devant le HB Chelghoum-Laid (2-0), à l'occasion de la 12e journée du Championnat de Ligue 1 de football, qui a débuté vendredi. La formation sétifienne qui apprêhendait grandement son long déplacement à l'Ouest algérien, a réussi à ramener les trois points du match devant le RCR. Un but en "or" de Farhi en 1re période a suffi à "l'Aigle Noir" de remonter sur le podium (3e - 22 pts) à deux longueurs seulement du leader belouizdadi. Quant au RCR, sa situation se complique davantage en partageant l'avant dernière place avec le HB C.Laid (16e - 9 pts). La 2e victoire à l'extérieur est à mettre à l'actif de l'USM Alger qui a laminé les locaux du WAT (3-0). Un but de Mahious et un doublé de Meziane ont propulsé les "Rouge et Noir", à la 7e place avec 18 points et un match en moins. Ce succès est plus que mérité pour les USmistes en dépit de l'absence de 4 titulaires touchés par le Covid-19. Pour le Widad qui occupe seul la dernière place (18e - 6 pts), la sonnette d'alarme est déjà tirée d'où l'urgence de se rebiffer au plus vite Le Nasria qui restait sur une longue série de résultats négatifs, est allé damer le pion sur le terrain de l'O.Médéa (2-1). Les "Sang et Or" ont mené (2-0) grâce à Banouh et Chouiter, avant de résister au retour en force des locaux qui n'ont pu que sauver l'honneur par Baali (78e). Si le NAHD améliore sensiblement son classement (11e-13 pts), son adversaire du jour poursuit sa chute libre (10e - 14 pts) après avoir occupé longtemps le podium en début de saison. Enfin, le derby de l'Est est revenu au NC Magra qui l'a emporté devant le HB Chelghoum-Laid (2-0). Le toujours jeune Hadj Bouguèche (38 ans) a ouvert le score avant que son coéquipier Bouchouareb ne double la mise. Cette victoire donne une bouffée d'oxygène au NCM (14e - 10 pts) tout en enfonçant le nouveau promu désormais avant-dernier (9 pts). Cette 12e journée a débuté vendredi avec des surprises de taille qui ont vu les défaits à domicile du leader, le CR Belouizdad et son ex-dauphin le Paradou AC, respectivement, par la JS Kabylie (1-0) et le RC Arbaâ (1-2), alors que le MC Alger l'a échappé belle devant l'US Biskra (1-1) en égalisant en fin de match par le revenant et défenseur Hachoud. Le CS Constantine, vainqueur de la JS Saoura, reste la seule équipe du groupe de tête à faire le plein de points, qui lui permet de s'installer à la 2e place (23 pts) à une longueur du CRB, et un match en retard. Trois matches de mise à jour pour le compte de la 6e journée se joueront mardi prochain à partir de 18h00, à savoir: JS Kabylie-US Biskra, ASO Chlef-JS Saoura et MC Alger-Paradou AC.

de qualification pour la Ligue des champions.

Vendredi:	Résultats
Paradou AC - RC Arbaâ	1-2
CR Belouizdad - JS Kabylie	0-1
CS Constantine - JS Saoura	1-0
MC Alger - US Biskra	1-1
MC Oran - ASO Chlef	1-0

Samedi :	Résultats
WA Tlemcen - USM Alger	0-3
O. Médéa - NA Hussein-Dey	1-2
NC Magra - HB Chelghoum-Laid	2-0
RC Relizane - ES Sétif	0-1

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	24	12
2). CS Constantine	23	11
3). ES Sétif	22	12
4). Paradou AC	21	9
5). JS Saoura	20	11
-). MC Alger	20	11
7). USM Alger	18	11
-). US Biskra	18	11
9). JS Kabylie	17	10
10). Olympique Médéa	14	12
11). NA Hussein-Dey	13	12
12). RC Arbaâ	11	12
-). MC Oran	11	12
14). ASO Chlef	10	11
-). NC Magra	10	12
16). RC Relizane	9	11
-). HB Chelghoum-Laid	9	12
18). WA Tlemcen	6	12.

LIGA

Benzema s'approche de l'Olympe, coup d'arrêt pour le Barça

Grâce à un Karim Benzema entré un peu plus dans la légende, le Real Madrid a corrigé Valence 4-1 samedi pour la 20e journée de Liga, et consolide sa place de leader de Liga, huit points devant son dauphin, le Séville FC.

Alors que les Madrilènes ont dominé sans marquer durant toute la première période, l'avant-centre international français s'est chargé de transformer le penalty accordé par l'arbitre après une faute d'Omar Alderete sur Casemiro dans la surface pour ouvrir la marque juste avant la pause (43e), marquant là son 300e but sous le maillot de la "Maison blanche" (en 584 matches). Benzema a ensuite couronné sa soirée de rêve avec un deuxième but en pivot en fin de match (87e). "C'est une fierté de mettre ces chiffres là dans ce club, ça me rend très heureux. Ce sont des chiffres conséquents. Avec +Vini+, je me sens très bien, je suis toujours là pour l'aider. Je connais son potentiel, je sais qu'il peut aller encore bien plus haut. C'est un joueur fantastique", a réagi Benzema sur Movistar. Quatrième meilleur buteur de l'histoire du club, "KB9" n'est plus qu'à sept réalisations de la légende Alfredo di Stéfano (308 buts). Deux monstres sacrés dominent ce classement : Raul (323 buts) et l'inatteignable Cristiano Ronaldo (451 buts). Vinicius a aidé le Français à sceller le succès merengue,



avec un doublé lui aussi: le jeune Brésilien a d'abord conclu une one-two avec Benzema dans la surface (52e), puis il était bien placé à la retombée d'une frappe de Marco Asensio repoussée par Jasper Cillessen, pour glisser le ballon de la tête dans la cage vide (61e). Seul petit bémol pour le Real: le penalty transformé par Gonçalo Guedes (76e) en deux temps, sa première tentative ayant été repoussée par Thibaut Courtois. Une soirée pleine, néanmoins, pour les hommes de Carlo Ancelotti, qui retrouvent la victoire après leur faux-pas à Getafe le week-end dernier (1-0), et qui continuent de régner sans partage sur l'Espagne, à quelques jours de s'envoler

pour l'Arabie saoudite où ils disputeront la Supercoupe d'Espagne.

BARÇA, LE COUP D'ARRÊT

Mercredi, la première demi-finale opposera le Real au FC Barcelone pour un nouveau clasico prometteur. Samedi, malgré ses revenants Dani Alvé et Luuk de Jong, le Barça a été accroché 1-1 à Grenade et reste provisoirement à la 6e place du classement, à 14 points du Real. Alvé, de retour en Liga six ans après son départ, a servi à la 57e un centre parfait pour la tête de Luuk de Jong, qui a enfin lancé sa saison depuis début 2022, avec un deuxième but en deux matches... Mais le Barça, réduit à dix

BUNDESLIGA

Dortmund gagne sur le fil et reprend trois points au Bayern Munich

Dortmund a arraché in extremis une précieuse victoire (3-2) samedi à Francfort, pour revenir à six points du Bayern battu vendredi, lors d'une 18e journée de Bundesliga marquée par le retour du huis clos dans tous les stades, une mesure désormais beaucoup moins bien acceptée par les clubs qu'au début de la pandémie. Mené 2-0 jusqu'à la 71e minute, grâce à un doublé du Colombien de Francfort Rafael Borré, le Borussia est d'abord revenu à 2-1 (Thorjan Hazard), avant de faire basculer le match en trois minutes en toute fin de partie, par Jude Bellingham (2-2, 87e) puis Mo Daoud (3-2, 89e). Les joueurs de la Ruhr profitent ainsi du faux-pas du Bayern, miné par le Covid (neuf joueurs contaminés), le défaut vendredi soir à domicile par Mönchengladbach (2-1). Derrière, l'autre gagnant du jour est Hoffenheim, passé de la cinquième à la troisième place grâce à une victoire 3-1 contre Augsburg, avec un doublé du Togolais Inhas Bebou. Freiburg, qui a concédé un nul à domicile contre Bielefeld (2-2), s'accroche à la quatrième place, synonyme

de qualification pour la Ligue des champions.

LEIPZIG SE RÉVEILLE

Bonne affaire également pour Leipzig, qui a renoué avec la victoire en surclassant Mayence 4-1. Le RB, auteur de son plus mauvais début de saison depuis son accession en première division en 2016, tente de se relancer avec son nouvel entraîneur Domenico Tedesco, qui a pris en décembre le relais de Jesse Marsch, limogé. Tedesco a débuté par une victoire, un nul puis une défaite en décembre. Le festival de samedi contre Mayence sera-t-il le signal de matches retours enfin conformes aux ambitions du club? Il a en tous cas été l'oeuvre de deux joueurs dont les Saxons attendent beaucoup: le buteur international portugais Andre Silva a réussi un doublé, et Christopher Nkunku, qui est aux portes de l'équipe de France, a une nouvelle fois été décisif, avec un but et deux passes décisives. Le RB est provisoirement 8e, mais se rapproche à cinq points du top-4, l'objectif fixé par ses dirigeants. Mais le sujet du moment

en Bundesliga est surtout la nouvelle vague de Covid-19, qui pénalise à la fois les équipes et les trésoriers, désespérés par la nouvelle période de huis clos qui commence.

COVID ET POLITIQUE

Deux présidents de club ont publiquement accusé cette semaine le pouvoir politique d'instrumentaliser le football pour en faire un symbole de la lutte contre la pandémie. "Expliquez moi pourquoi les salles de concert

reçoivent 750 personnes deux fois par jour, avec un taux de remplissage de 45%, et que dans les stades en plein air on n'autorise aucun spectateur", s'est énérvé le patron du Borussia Dortmund Hans-Joachim Watzke. Son homologue de l'Union Berlin Dirz Zingler a accusé cette semaine le pouvoir politique d'instrumentaliser le football pour en faire un symbole de la lutte contre la pandémie. "Expliquez moi pourquoi les salles de concert

"Désigner les tribunes comme lieu de contamination est malhonnête", a-t-il ajouté, soulignant que les spectateurs, lorsqu'ils y étaient admis, étaient tous vaccinés ou guéris, portaient des masques et étaient séparés physiquement, du fait des jauges réduites en vigueur cet automne. Certaines régions avaient déjà instauré le huis clos dès novembre, dont la Bavière et la Saxe, obligeant notamment le Bayern et Leipzig à jouer sans public.

ITALIE

La capacité des stades limitée à 5 000 spectateurs

La ligue italienne de football de Serie A, sous pression du gouvernement, a décidé samedi de limiter la capacité des stades à 5 000 spectateurs à partir du 15 janvier pour les 22e et 23 journées. Cette décision, annoncée par plusieurs médias italiens et confirmée par la ligue, a été adoptée lors d'une assemblée générale de la ligue convoquée en urgence au lendemain d'un appel du Premier ministre Mario Draghi à son président Gabriele Gravina pour que l'organisation prenne des mesures dans la lutte contre le regain des contaminations au Covid-19 dans la péninsule, dû au variant Omicron.

Les matches programmés dimanche, Roma-Juventus et Inter-Lazio, se joueront en revanche à une capacité réduite à seulement 50%, tout comme le match de Supercoupe Inter-Juve prévu mercredi à San Siro. Avec cette mesure, la Serie A évite ainsi le risque d'une intervention directe du gouvernement, qui aurait pu décider que les matches se jouent sans spectateur. Cette mesure sera valable jusqu'au 23 janvier, et son éventuelle prolongation sera évaluée lors de la reprise du championnat en fonction de l'évolution de la courbe des contaminations, selon le quotidien Il Corriere della Sera.

Le gouvernement italien, confronté à des contaminations au Covid-19 en forte hausse, a décidé mercredi d'instaurer l'obligation vaccinale pour toutes les personnes âgées de plus de cinquante ans.

La péninsule a enregistré ces derniers jours des nombres élevés de nouveaux cas positifs : plus de 197 000 samedi, plus de 108 000 vendredi et plus de 219 000 jeudi. Au total, plus de 1,8 million de personnes sont actuellement positives en Italie. Premier pays européen durement touché par la pandémie, l'Italie a enregistré plus de 138 000 morts depuis début 2020.

COUPE D'ANGLETERRE

Newcastle sorti chez lui (1-0) par le Cambridge (D3)

Newcastle, à la lutte pour le maintien en Premier League, a été sorti chez lui (1-0) de la Coupe d'Angleterre au 3e tour, samedi, par le modeste club de Cambridge United (D3). L'entraîneur Eddie Howe n'avait pourtant pas pris à la légère cette épreuve qui devait offrir une parenthèse plus légère aux Magpies, en titularisant Kieran Trippier, le latéral international anglais et première recrue de l'ère saoudienne, arrivé vendredi. Mais Allan Saint-Maximin et ses coéquipiers, malgré une grosse domination, sont tombés sur un Dimitar Mitov des grands jours dans les cages adverses. Lors d'une première période de rêve, le Bulgare a dégouté Saint-Maximin et Jacob Murphy avec plusieurs parades de grande classe pour garder sa cage inviolée, réalisant encore un arrêt décisif au bout du temps additionnel sur une tête de Joelinton (90e+6). Mais peu avant l'heure de jeu, sur un ballon cafoillé par la défense des locaux, Joe Inroside a marqué en se retournant (0-1, 56e) pour ouvrir le score après un long suspense lié à la VAR. Après le jeu, Newcastle a bien essayé de retourner la situation, mais de façon trop brouillonne et poussive pour finalement subir un revers assez humiliant. Les Magpies, 19e avec onze points, soit deux de moins que le premier non-relégable Watford, qui compte un match en moins, vont devoir cravacher pour sauver leur place en Premier League. Watford qui a, de son côté, été éliminé chez le tenant du titre Leicester 4-1 dans l'un des trois chocs entre équipes de l'élite. En milieu de journée, une autre équipe de Premier League avait cédé à domicile contre une équipe supposée plus faible qu'elle, puisque Burnley, 18e du championnat, avait été renversé (2-1) dans le dernier quart d'heure par Huddersfield, sixième de Championship (D2), après avoir ouvert le score. Autre petit exploit à noter, l'un des Petits Poucets de la compétition, Boreham Wood, équipe de cinquième division, s'est qualifié pour les 16e de finale en battant AFC Wimbledon qui évolue deux divisions plus haut (2-0). En fin d'après-midi, Chelsea recevra un autre club de D5, Chesterfield, et, dimanche, Liverpool recevra Shresbury (D3), alors que, vendredi soir, Manchester City avait largement dominé (4-1) Swindon Town (D4) malgré les nombreux cas de Covid-19 dans son effectif.

TÉBESSA. RESSOURCES HALIEUTIQUES

Vers l'aménagement de la 1^{ère} zone d'activité d'aquaculture

Les travaux d'aménagement de la première zone d'activité réservée à l'aquaculture seront lancés "prochainement" sur le territoire de la commune Negrine (Sud de Tébessa), a-t-on appris de la direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Guelma à caractère régional dont la wilaya de Tébessa relève territorialement.

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'atelier technique sur "l'investissement dans le domaine de l'aquaculture dans les eaux douces" abrité par l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle pour la gestion Chihani Bachir de Tébessa, le chargé de l'investissement auprès de cette direction, Rabah Berima a indiqué qu'il a été décidé récemment l'aménagement de la zone d'activité réservée à l'aquaculture à la wilaya de Tébessa devant permettre l'intégration et le développement de cette filière agricole localement. Le comité chargé de l'octroi de la concession dans le domaine de l'aquaculture a approuvé "fin décembre 2021" la décision de remplacer le projet de réalisation d'une ferme pilote en l'aquaculture au territoire de cette collectivité locale octroyé en 2008 et n'a pas été concrétisé encore suite aux mesures du gel par un projet d'aménagement de la



première zone d'activité de l'aquaculture sur une surface de 14 hectares extensible, selon la même source. Cette zone devant être aménagée durant l'année 2022 en collaboration avec la direction des services agricoles DSA et la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Tébessa permettra la concrétisation de projets dans la filière de l'aquaculture, d'autant que la région sud de la wilaya dispose des conditions convenables comme l'eau et le climat qui favoriseront son intégration et son développement.

L'atelier technique a été marqué par la participation d'agriculteurs, porteurs de projets en aquaculture, des stagiaires du

secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans le domaine de la production animale en plus de représentants des dispositifs d'aide à l'emploi (Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat ANADE, l'Agence nationale de gestion du micro-crédit ANGEM et la Caisse nationale d'assurance chômage CNAC) et la Banque de l'agriculture et du développement rural BADR. Plusieurs communications portant sur l'aquaculture intégrée avec l'agriculture et les mécanismes de l'investissement dans le domaine de l'aquaculture ont été au menu de cet atelier technique qui a vu également la présentation du projet pilote en aquaculture (tilapia rouge) et un autre projet innovant par l'incubateur des start-up Innoest Compagny. Les possibilités de création de projets de développement dans ce domaine en vue de promouvoir la filière de l'aquaculture dans les eaux douces dans la wilaya de Tébessa, ont été débattus lors de l'atelier. Au terme de cette rencontre, une convention de coopération a été paraphée entre la direction de la pêche et de l'aquaculture de Guelma et l'incubateur des start-up (Innoest Compagny).

Pub

ORAN. ASSOCIATION "CHAFIALLAH"

Formation d'une quinzaine de guides touristiques spécialisés

L'association oranaise "ChafiiAllah" a récemment lancé une formation de guides touristiques spécialisés dans les zones naturelles protégées, a indiqué, à l'APS, son président, ChafiiAllah Benamar. Il s'agit d'un cycle de formation, dont la première session a été organisée la fin de l'année 2021, alors que la deuxième est prévue pour le mois de mars prochain, avec pour objectif de former des guides spécialisés dans l'accompagnement des touristes et visiteurs dans des zones naturelles dont celles protégées notamment, a souligné M. Benamar. La première session a été consacrée à la présentation du potentiel de la wilaya d'Oran, qui compte une dizaine de zones humides, de plusieurs forêts et montagnes, ainsi que de deux îles, a expliqué M. Benamar, ajoutant qu'une quinzaine de personnes des étudiants universitaires notamment, ont pris part à la première session qui a duré 10 jours. La deuxième session sera, quant à elle, consacrée à la fourniture des informations plus détaillées sur les espèces végétales et animales de chaque zone, des gestes à observer pendant une visite sur ces sites pour ne pas nuire à leur faune et flore et le décodage de la signalisation sensée être présentes sur ce genre de sites. La formation est organisée en partenariat avec les directions de l'Environnement et de la Jeunesse et les Sports, a noté le président de l'association "ChafiiAllah".

EL-OUED. PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Thème d'un prochain séminaire international

Le partenariat entre les secteurs public et privé sera au centre des travaux de la deuxième édition du séminaire international Finances et Affaires, prévue les 24 et 25 janvier courant à El-Oued, a-t-on appris des organisateurs. Cette rencontre académique par visioconférence a été programmée dans le sillage des démarches des partenaires sociaux pour un accompagnement de l'approche prospective des pouvoirs publics concernant une synergie Public-Privé, en tant que levier efficace d'un développement durable, actuellement au cœur des priorités du Gouvernement, a affirmé le président du séminaire, président de la Chambre de commerce et d'industrie "CCI-Souf", Nabil Kenouâ. Le Président du comité scientifique du séminaire, Dr. Noureddine

Djouadi (Université d'El-Oued) a indiqué, de son côté, que la rencontre focalisera sur le partenariat Public-Privé, en tant qu'approche contenue dans l'esprit des réformes économiques préconisées par les pouvoirs publics comme option stratégique visant une "bonne" gestion des infrastructures économiques, notamment en termes de financement et de management. Il a souligné à ce sujet, que les études scientifiques modernes ont démontré que la consolidation et la promotion du partenariat Public-Privé constituait un moyen de faire bénéficier le secteur public des importantes capacités de financement et de gestion du secteur privé, en plus de préserver le caractère public des infrastructures réalisées dans ce cadre. Au programme de ce séminaire, auquel prendront

part également des académiciens de Libye, Mauritanie, Tunisie, Mali, Niger et Sénégal, sont prévus huit (8) sessions scientifiques qui se pencheront notamment sur la notion de partenariat Public-Privé, la réalité et le volume de ce type de partenariat, les mécanismes de son renforcement et de son développement, ainsi que sur des modèles d'expériences réussies dans le cadre de ce partenariat. Deux ateliers de formation sont aussi prévus et concerneront le cadre législatif (économique et juridique) du partenariat Public-Privé en Algérie, ainsi que la transition numérique et son impact sur l'amélioration du climat général de ce mode partenarial. Le séminaire est organisé par la "CCI-Souf", en coordination avec l'Université "Chahid Hamma Lakhdar" d'El-Oued.

BOUIRA. CÉLÉBRATION DE YENNAYER

Les préparatifs vont bon train

Les préparatifs "vont bon train" pour célébrer le nouvel an amazigh "Yennayer" 2972 à Bouira où un riche programme culturel et artistique a déjà été élaboré à cette occasion ciblant de nombreuses régions de la wilaya.

Au chef-lieu de wilaya, la maison de la culture Ali Zamoum abritera, à partir de dimanche, les festivités officielles célébrant Yennayer avec, au menu, une série d'activités, dont plusieurs expositions dédiées essentiellement au patrimoine culturel matériel et immatériel amazigh. "La célébration commencera à partir de demain dimanche avec l'ouverture du Souk de Yennayer, suivi d'expositions dédiées aux produits du terroir de la région, aux plats, bijoux et habits traditionnels, ainsi qu'au livre en tamazight, à la poterie et aux arts plastiques", a expliqué à l'APS la directrice de la maison de la culture, Saliha Chirbi. Un atelier "Raconte-art" sera aussi organisé au profit des enfants de chaque région de la wilaya pour relater l'histoire de Yennayer et la faire connaître aux générations montantes. "un concours va primer la meilleure narration sur Yennayer, des enfants participants à cet atelier", a expliqué

la même responsable. Des concours seront également organisés à l'occasion pour honorer la meilleure robe kabyle, ainsi que le meilleur plat traditionnel. "Un concours intitulé +La famille en or+ portant sur le patrimoine culturel immatériel amazigh est aussi prévu à cette occasion. Il récompensera les trois premiers lauréats", a ajouté Mme Chirbi. Les festivités seront, entre autres, marquées par des présentations poétiques et un grand défilé de mode de la robe Kabyle d'Ath Laqsar, a-t-elle ajouté. Une conférence sous le thème "L'histoire de Yennayer" sera, par ailleurs, animée par Zineddine Kacimi, enseignant à l'Université de Bouira, a précisé la directrice



Ph : DR

de la maison de la culture. La grande salle de cet établissement culturel abritera, mercredi prochain (12 janvier), un gala artistique pour fêter le nouvel an amazigh. "La troupe Ichewiqen sera présente à cette occasion pour présenter au public les meilleurs chants populaires amazighs", a signalé Mme Chirbi. Les préparatifs pour la célébration de Yennayer sont aussi en cours au village montagneux et touristique de Thassala, relevant de la commune de Taghzout (Est de Bouira). Les habitants de cette bourgade apportent les dernières retouches pour mettre en œuvre tout un programme culturel et artistique à l'occasion de Yennayer 2972. C'est l'association locale Thagherma, qui a pris l'initiative pour organiser une multitude d'expositions le long de la principale ruelle de Tassala. "Nous organisons des expositions dédiées à la poterie, aux bijoux, plats et habits traditionnels et surtout au livre en tamazight", a expliqué le président de l'association locale, Fatah Ammi Ali. "C'est en collaboration avec l'association nationale Kounouz El Djazair que nous organisons cette édition

de Yennayer 2972, afin d'étendre nos activités culturelles", a souligné M. Ammi Ali. Les organisateurs rendront hommage, à l'occasion, au poète Mahfouf Remdane, ainsi qu'à l'écrivain Kader Ali, pour leur contribution à la langue et la culture amazighes à travers leurs œuvres. La nouveauté de cette édition est la participation de la Troupe de la comédie "Lewhama" aux festivités célébrant le nouvel an amazigh 2972. "Une pièce théâtrale sera mise en scène par le comédien Massi de la troupe Lewhama, mardi prochain au village Thassala", a indiqué le président de l'association Thagherma. Le mythe d'Anzar marque son retour cette année à l'occasion de Yennayer, dans le village Semmache relevant de la commune d'El Adjiba, où les habitants locaux et leurs familles s'apprêtent à organiser cette fête annuelle traditionnelle. Anzar est une pratique largement ancrée dans les traditions kabyles et d'autres régions du pays. Il s'agit d'un rituel destiné à s'attirer les faveurs de la nature durant les périodes de grande sécheresse.

SOUK-AHRAS. ENVIRONNEMENT

Lancement de plans de préservation de ressources forestières

La Conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras a annoncé samedi le lancement de l'exécution de plans de développement prometteurs visant la préservation des ressources forestières et la valorisation des forêts de chênes-lièges. Ces plans comprennent l'intensification des actions de reboisement et l'extension de l'aire forestière de la wilaya frontalière, dont 22 % de la superficie sont couverts de forêts, la création d'espaces entre les chênes-lièges notamment ceux n'ayant encore pas atteint le cycle de production, l'ouverture de pistes et le creusement de tranchées de protection contre les incendies, a-t-on indiqué. Ils prévoient également la plantation d'arbres, notamment de chênes-lièges, qui constituent le plus important peuplement forestier dans la wilaya produisant annuellement 7.000 tonnes de liège. L'objectif de ces divers plans est de préserver le couvert végétal de la wilaya, selon la même source, qui a souligné que les sept forêts de la wilaya, à savoir El Hmama, Boumerzoug, Ouled Bechih, Bous-sessou, Oued Mellegue, Sellaoua et de Souk Ahras, se composent essentiellement de pins d'Alep, de cyprès et de chênes-lièges. Dans le cadre du développement et de la protection des espaces forestiers, il a été procédé aussi à l'aménagement et l'ouverture de pistes de 950 km de long, l'entretien de jeunes plants sur 500 hectares, la correction torrentielle pour 3.000 m³, l'aménagement de 20 sources d'eau et la plantation de 50 hectares en figue de Barbarie, a-t-on

ajouté. Ce patrimoine forestier constitue également un facteur d'absorption du chômage générant de multiples opportunités d'emploi et d'amélioration du niveau de vie des populations riveraines, a souligné la même source. Les forêts de Souk Ahras, qui offrent à leurs visiteurs des paysages ver-

doyants enchanteurs aussi bien au Nord qu'au Sud de la wilaya, renferment de multiples plantes médicinales et aromatiques dont le romarin, l'harmel, le genévrier et l'alfa et une riche faune dont le cerf de Barbarie, le lièvre, la perdrix et le sanglier, est-il indiqué.

CONSTANTINE. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Raccordement en cours de 32 exploitations agricoles

Les travaux de raccordement de 32 exploitations agricoles au réseau électrique, à travers plusieurs communes de la wilaya de Constantine sont en cours, a déclaré samedi, la cheffe de service, aménagement rural et promotion de l'investissement auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). "Ces 32 exploitations ciblées par le raccordement à l'électricité constituent le deuxième lot d'un programme de fourniture de cette énergie au profit de 53 exploitations agricoles", a précisé à l'APS, Mme Aïda Hammadi, soulignant qu'un premier lot composé de 21 exploitations agricoles était déjà raccordé. Elle a relevé que 69 autres demandes de raccordement de divers investissements agricoles, à cette énergie, à travers les communes de la wilaya sont actuellement en cours de traitement, indiquant que le raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique revêt "une importance capitale" conformément aux instructions du ministère de tutelle. Mme Hammadi, assurant qu'un intérêt particulier est accordé aux zones d'ombre et montagneuses, a détaillé que les demandes de raccordement sont traitées avec beaucoup de "célérité" et le chantier des travaux est lancé par les directions de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine ou Ali Mendjeli, selon le territoire de compétence, dès l'obtention de l'accord de validation des devis. La même responsable a, expliqué que les exploitations disposant de plusieurs infrastructures agricoles dont les forages, les bâtiments d'élevage, les chambres froides ou les puits notamment ou encore les investissements agricoles, où l'électricité qui constitue un facteur clé pour leur développement comme l'arboriculture sont prioritaires dans les opérations de raccordement au réseau électrique.

BISKRA. SALON DES PRODUITS AGRICOLES ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS
80 participants au rendez-vous

Le salon des produits agricoles et de la promotion des exportations s'est ouvert samedi au complexe thermal Sidi Yahia de Biskra avec la participation de 80 participants de plusieurs wilayas. Le salon dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le wali de Biskra, Abdallah Abi Nouar en présence de représentants des missions diplomatiques en Algérie et de responsables centraux et locaux comprend des stands des divers produits agricoles (dattes, légumes cultivées sous serres) et industriels qui peuvent être exportés dont le ciment, le plâtre et le sel. La manifestation expose des gammes variées de produits des unités d'eau minérale et des équipements et matériel divers et regroupe de nombreux opérateurs de l'agroalimentaire, des fabricants de matériel agricole, de fertilisants, de produits en plastique, de produits d'emballage et de dérivés du palmiers-dattiers. Des stands ont été également réservés aux instances et entreprises nationales dont les sociétés d'assurance, les banques et les instituts de recherche en agriculture. Les représentants des missions diplomatiques en Algérie de la Russie, de l'Autriche, de la Libye, de l'Espagne, de la Mauritanie, de l'Inde, de la Malaisie, de la Tunisie et du Sénégal qui ont assisté à l'ouverture découvrent à travers le salon les capacités de production de l'Algérie et ses possibilités d'approvisionner les marchés étrangers en divers produits agricoles.

SÉTIF. INDUSTRIE

Création de 13 nouvelles mini zones d'activités

Treize (13) nouvelles mini zones d'activités ont été créées récemment à Sétif au profit des investisseurs porteurs de projets d'investissement en vue de promouvoir l'investissement dans la région et encourager les jeunes à monter leurs petites et moyennes entreprises, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. L'opération qui a touché 13 communes au nord et au sud de la wilaya, s'inscrit dans le cadre des mesures prises pour répondre aux besoins enregistrés en la matière à travers plusieurs communes de la wilaya, et intervient également en concrétisation des instructions des hautes autorités du pays visant l'encouragement de l'investissement, a précisé la même source. Les travaux d'aménagement de 4 mini zones d'activités situées aux communes d'Ouissia, Ain Azel, Ain Oulmène et de Salah Bey au nord et au sud de Sétif, sont en cours à des taux avancés notamment en ce qui concerne la régularisation des assiettes, la réalisation des routes et réseaux divers et l'éclairage public, en attendant leur réception dans les meilleurs délais. Parallèlement, des études sont en cours en collaboration avec tous les intervenants concernés pour choisir les sites de réalisation de 9 autres zones d'activités à travers 9 communes du nord et du sud de la wilaya, a-t-on fait savoir.

À MOSSOUL RAVAGÉE PAR LA GUERRE

La jeunesse irakienne fait son cinéma

Soulevant un pan de sa robe blanche, la mariée escalade les décombres au milieu des ruines du Vieux Mossoul. «Action!», lance l'apprenti-réalisateur, un étudiant irakien tout juste initié au cinéma dans l'ancien bastion jihadiste.

Dans la métropole du nord de l'Irak, qui porte les stigmates de la guerre contre le groupe Etat Islamique (EI), un Département cinéma a vu le jour, fruit de la collaboration entre un théâtre belge, l'UNESCO et l'Institut des Beaux-Arts mossouliote. Suivant un cursus de quatre mois, les 19 étudiants et étudiantes ont pour la première fois écrit et réalisé neuf courts-métrages, accompagnés par des professeurs venus de Belgique ou encore d'Allemagne. «L'idée était de leur apprendre comment écrire un scénario, jouer dans un film, faire le montage», résume Milo Rau, directeur artistique du théâtre NTGent, à Gand, en Belgique, et initiateur du projet. Caméra sur l'épaule et perche à micro à la main, ces jeunes tout juste sortis de l'adolescence ont arpenté les rues pour raconter les blessures de Mossoul et les maux de la société. Dans la chaude lumière de décembre enveloppant les ruines du Vieux Mossoul, Maryam en robe de mariée sort d'une maison à moitié écroulée, balayant l'horizon d'un regard douloureux à la recherche de son mari. Sorti fumer une cigarette, Muhanad va marcher sur une mine. Des enfants s'attroupent, des femmes du quartier s'arrêtent l'air amusé pour observer le tournage. Un voisin récalcitrant allume son générateur et refuse de l'éteindre. «On perd la lumière», lance régulièrement un des enseignants, pressant les étudiants qui enchaînent les scènes à mesure que le soleil baisse.

FAST AND FURIOUS

Avant le tournage, Mohammed Fawaz, 20 ans, revoit le maniement de la caméra et discute mise au point avec son professeur belge Daniel Demoustier. L'étudiant en théâtre rêve d'être acteur. Il découvre pour la première fois les coulisses du septième art. «J'aime le cinéma



Phs : DR

depuis longtemps», confie-t-il, citant avec candeur parmi ses références les productions Marvel de superhéros américains, ou encore la saga Fast and Furious. Avec l'arrivée de l'EI en 2014, il raconte quatre années passées à la maison sans télévision ni sorties, privé d'école. Il a alors appris l'anglais, grâce aux livres et cours informels d'un proche, enseignant la langue de Shakespeare. Son entrée aux Beaux-Arts, une fois les jihadistes défaits en 2017, c'est un peu «le passage de l'âge de pierre à la modernité». Lui et certains camarades ont déjà décidé «de faire des films sur Mossoul et sur la guerre», confie le garçon à la silhouette frêle, teint mat et épais cheveux noirs de jais. «Nous vivons à Mossoul, on sait tout ce qui s'est passé, les tragédies. On veut montrer tout ça au monde à travers le cinéma». Après un mois de cours intensifs en octobre, les étudiants ont enchaîné les tournages, pratiquant à tour de rôle les différents métiers du cinéma, explique M. Demoustier, caméraman et réalisateur.

'équipement apporté pour la formation --caméra, objectifs, ordinateurs, sono-- restera à Mossoul. «L'idée étant que les étudiants les réutiliseront et feront des films tout seul. Si trois ou quatre d'entre eux réussissent, ce sera déjà un grand succès», ajoute-t-il.

FESTIVAL DU FILM À MOSSOUL?

«C'est ma première expérience en cinéma, tout était nouveau», confie timidement Tamara Jamal, 19 ans, son visage encadré par un voile noir, flottant dans un ample gilet. Dans son court-métrage, elle raconte le cauchemar d'une fillette dont le père bat sa mère. Violences domestiques, mariage précoce, enfants des rues: «la plupart des étudiants racontent des histoires où les enfants tiennent le rôle principal», indique Susana Abdulmajid, actrice et enseignante irako-allemande, dont la famille est originaire de Mossoul. «Il y a une sorte de volonté de retourner vers l'enfance, vers un temps d'innocence», ajoute-t-elle.

En janvier, les étudiants se mettront au montage. Leurs oeuvres, allant jusqu'à cinq minutes, seront projetées à Mossoul avant d'être présentées dans des festivals européens, explique le metteur en scène Milo Rau. Son aventure irakienne a commencé avec la pièce «Oreste à Mossoul», adaptée de la tragédie grecque d'Eschyle, montée en 2018-2019 avec la participation d'étudiants de la ville. L'objectif maintenant, sécuriser des financements pour assurer la pérennité du Département cinéma.

Et prochaine étape: «créer, avec des partenaires, un petit festival du film de Mossoul».

FIN D'UN MYSTÈRE DANS L'ÉDITION

Un pirate de manuscrits arrêté à New York

C'était un mystère qui secouait le monde littéraire depuis des années: le FBI a arrêté un employé de la maison d'édition américaine Simon & Schuster, soupçonné d'avoir volé des centaines de manuscrits d'auteurs avant leur publication, mais dont les motivations restent à éclaircir. Présenté jeudi devant la justice à New York, au lendemain de son arrestation à l'aéroport JFK, Filippo Bernardini, un Italien de 29 ans, a été inculpé de fraude électronique et usurpation d'identité aggravée, des crimes passibles de 22 ans de prison. Il a été soumis à une caution de 300 000 dollars, «garantie sur ses biens», et a été placé en «détention à domicile» avec «couvre-feu», a indiqué à l'AFP un porte-parole du procureur fédéral de Manhattan. Employé à Londres chez Simon & Schuster,

comme «coordinateur des droits», il est soupçonné de s'être fait remettre entre 2016 et 2021 des «centaines de manuscrits non encore publiés», parfois auprès d'auteurs célèbres ou de leurs représentants, en leur écrivant avec de fausses adresses électroniques de responsables de maisons d'édition ou d'agents littéraires, détaille l'acte d'inculpation diffusé par la justice américaine.

DE MILLENIUM À ATWOOD

La technique était bien rodée, le suspect changeant une lettre de manière anodine dans son adresse et prenant des identités connues de ses interlocuteurs pour mieux les tromper. Depuis des années, le monde de l'édition bruissait de ces tentatives d'usurpation, parfois ratées, parfois réussies, d'autant plus mystérieuses que les vols ne sem-

blaient pas suivies de demandes de rançons ou de publications sauvages de oeuvres. En août 2021, le New York Magazine avait raconté comment les éditeurs suédois de la série de polars mondialement connue Millennium avaient été approchés en 2017 par un de leur soi-disant collègue en Italie, pour lui renvoyer un lien sécurisé donnant accès au manuscrit, alors en cours de traduction avant sa sortie. En 2019, l'agent littéraire de l'écrivaine canadienne Margaret Atwood avait révélé que les épreuves de la suite très attendue de «La servante écarlate», «Les testaments», avaient aussi été visés. Selon l'acte d'inculpation, qui attribue à Bernardini l'enregistrement de «160 domaines internet frauduleux», un vainqueur du prix Pulitzer lui avait transmis «son manuscrit à

paraître», en pensant qu'il était son éditeur, indique l'acte d'inculpation. Des écrivains comme Sally Rooney ou Ian McEwan, et l'acteur Ethan Hawke ont aussi été approchés, d'après le New York Times.

QUELLES MOTIVATIONS ?

Pour l'instant, les motivations de Filippo Bernardini, qui a plaidé non coupable lors de sa première comparution, restent floues. Si l'acte d'inculpation précise qu'il rangeait soigneusement son butin dans une même boîte électronique, il n'indique pas ce qu'il a fait des œuvres récupérées, et s'il en a tiré un profit financier. L'acte évoque pas non plus de possibles complicités. Peu d'informations ont filtré sur le suspect. Selon des captures d'écran d'un profil LinkedIn qui n'était plus disponible vendredi, «Filippo

B.», «coordinateur des droits» chez Simon & Schuster, se présente comme diplômé de langue chinoise à l'Université Cattolica (Milan) et d'édition à l'UCL (Londres), un parcours qu'il doit à son «obsession pour l'écrit et les langues».

L'affaire est en tout cas embarrassante pour la maison d'édition américaine basée à New York, qui compte Stephen King parmi ses auteurs les plus prestigieux. La société a annoncé avoir «suspendu» son employé, «dans l'attente de plus amples informations sur l'affaire», en se disant «choquée et horrifiée» par les agissements du suspect. «La protection de la propriété intellectuelle de nos auteurs est de la plus haute importance pour Simon & Schuster et pour l'ensemble du secteur de l'édition», ajoute la société, qui remercie le FBI.

JO

Le réalisateur chinois Zhang Yimou dirigera la cérémonie d'ouverture

Le réalisateur chinois Zhang Yimou, qui avait mis en scène une spectaculaire cérémonie d'ouverture pour les Jeux olympiques d'été de Pékin en 2008, sera de nouveau à la baguette pour la même cérémonie lors des JO d'hiver dans la capitale chinoise en février, ont annoncé les organisateurs vendredi. M. Zhang, 71 ans, a promis une inauguration «totalement innovante», tout en concédant que le contexte de pandémie et les basses températures empêcheraient d'atteindre la dimension exceptionnelle du spectacle de 2008 et ses 15 000 participants. «Être simple, comme dans les films d'arts martiaux, c'est comme l'épée d'un maître», a expliqué le réalisateur à l'agence de presse officielle Chine nouvelle dans une interview publiée vendredi soir. «Ça ressemble à un simple coup de couteau, mais avec un pouvoir fatal». L'auteur de classiques chinois comme «Le Sorgho rouge» ou «Épouses et concubines» et de films d'arts martiaux comme «Hero» ou «Le Secrets des poignards volants» a promis près de 3 000 participants à la cérémonie. Autre indice distillé par M. Zhang: l'allumage de la flamme olympique suivra une «idée audacieuse» intégrant les concepts de «protection de l'environnement et de faibles émissions de carbone». «Je suis très nerveux. Je pense que c'est complètement innovant et que les gens vont être surpris», a-t-il ajouté. Des éléments du Nouvel an chinois, qui tombe le 1er février, soit trois jours avant la cérémonie, seront aussi présents dans le spectacle, a confié le réalisateur à la chaîne de télévision publique CGTN. Lors de la cérémonie de 2008, 2 008 musiciens frappaient des tambours chinois anciens parfaitement en rythme, et des milliers d'autres participants -adeptes d'arts martiaux, danseurs, chanteurs d'opéra, acrobates et trapézistes- défilaient dans des costumes somptueux. Le spectacle mettait en exergue l'histoire de la Chine et sa civilisation et devait être le symbole de son retour en force sur la scène internationale. «C'est différent maintenant», a expliqué M. Zhang à Chine nouvelle. «L'image des Chinois, et la montée en puissance de notre statut national, tout est totalement différent maintenant». «Avec la pandémie, le monde a besoin d'une vision nouvelle et renforcée, c'est-à-dire que les gens du monde entier se rassemblent pour faire face aux difficultés et envisager un avenir radieux», a-t-il ajouté.



Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL-EULMA
LUNDI 10 JANVIER 2022 - PRIX : MALIBIO - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
-TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Soltane El Hidhab, aura à défendre son statut

Une épreuve à caractère très bien conçue dans ses conditions d'appels qui se déroule à l'hippodrome de Barika ce lundi 10 janvier avec ce prix Malibio réservé pour chevaux arabe pur né-élevé en Algérie n'ayant pas totalisé la somme de 51.000 DA en gains et places depuis septembre passé. Il est à noter que : Soltane El Hidhab, TF Wadha, Charika et Falaket possèdent de sérieuses références à ce niveau. Alors que pour la cinquième place, cela va être plus ouvert, avec Marbouh de Bazer, Firaz, Razan El Mesk ou Mahib de Dilmi.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **ISTIKLAL DE BIO.** Pas évident. Barré.
2. **KING DES VIALETTES.** Pas évident. Rien à voir.
3. **TORNADO DU CROATE.** C'est un tout bon, il fera partie des prétendants qui peuvent jouer les premiers rôles.
4. **RAZAN EL MESK.** L'ensemble de ses performances ne sont pas insignifiantes, il peut surprendre. Méfiance.
5. **TF WADHA.** Voilà une pouliche qui n'est pas dépourvue de moyens, elle peut même remporter la victoire. À suivre sans voir.
6. **FALAKET.** Sa première course d'entrée a été couronnée d'une belle troisième place, on ne peut lui faire un interdit pour les places.
7. **MARBOUH DE BAZER.** En pareille compagnie il aura toutes les chances de

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. BERRAH	1	ISTIKLAL DE BIO	H. ZAABOUB	58	5	B. BERRAH
B. GHERIBI	2	KING DES VIALETTES	B. TARCHAG	56	10	PROPRIÉTAIRE
M. ZAABOUB	3	TORNADO DU CROATE	A. HAMIDI	55	12	PROPRIÉTAIRE
T. HAMZA	4	RAZAN EL MESK	M. BOUCHAMA	55	9	O. KECHROUD
T. DILMI	5	TF WADHA	S. BENYETTOU	55	2	PROPRIÉTAIRE
M. DHAIRI	6	FALAKET	M. DAODARI	54	4	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	7	MARBOUH DE BAZER	O. CHEBBAH	54	14	PROPRIÉTAIRE
M. DJELLOULI	8	SAIK	AB. ATTALLAH	53	6	S. ATTALLAH
S. BERRAH	9	SOLTANE EL HIDHAB (0)	CH. ATTALLAH	53	15	PROPRIÉTAIRE
A. SAADOUN	10	FIRAS (0)	T. LAZREG	53	3	S. SAADOUNE
T. DILMI	11	EL MAHIBE DE DILMI	D. BOUBAKRI	53	13	F. DOUKHI
A. HANNACHI	12	MADJ EL HOCEIN	AB. CHENAFI	53	7	H. DJEBBAR
M. SELLAMI	13	CHARIKA (0)	JJ:MS. AIDA	52	8	L. RAHMOUNE
M. SEBTI	14	SHAMIME	AH. CHAABI	52	1	AB. KARA
B.NAIDJA SAHRAOUI	15	NORHESS	SF. BOUHOUC	50	11	MED. HAMIDI

son côté pour figurer dans les cinq du quinté.

8. **SAIK.** Tâche assez délicate. Outsider lointain.

9. **SOLTANE EL HIDHAB.** Il a été cinquième lors du G.P des trois ans, avec ce lot, il doit remporter haut la main la victoire. Base de jeu.

10. **FIRAS.** C'est la nouvelle acquisition de la maison Saadoun, si on a fait appel à T. Lazreg pour le monter, cela veut dire que son entourage y croit. Méfiance.

11. **EL MAHIB DE DILMI.** Il n'arrive toujours pas à refaire surface mais méfian-

ce gare au réveil.

12. **MAJD AL HOCEIN.** Pas évident.

13. **CHARIKA.** Sa course d'entrée du 22 décembre passé où elle a terminé qua-

trième lui permet de prétendre à un accessit. Méfiance.

14. **SHAMIME.** Tâche difficile. Barrée.

15. **NORHESS.** C'est l'impasse.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

9. SOLTANE EL HIDHAB- 6. FALAKET - 5. TF. WADHA - 13- CHARIKA -7. MARBOUH DE BAZER

LES CHANCES

10. FIRAS- 4. RAZAN EL MESK 11- EL MAHIBE DE DILMI

Démantèlement d'une bande spécialisée dans l'organisation de harka au Port d'El Djamilia (Alger)

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la circonscription Centre de la Police Judiciaire, ont réussi à démanteler une bande criminelle organisée activant dans l'organisation de traversées clandestines, mise en danger d'autrui et escroquerie, a indiqué hier, un communiqué des mêmes services. Menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, l'affaire a abouti à l'arrestation de 4 suspects (25 à 45 ans) qui étaient en train de préparer une traversée clandestine au niveau du port d'El Djamilia (La Madrague), a expliqué la même source. L'opération a permis "la saisie et la confiscation d'un bateau de plaisance de 6 mètres, d'un moteur à vapeur d'une puissance de 85 chevaux, 13 seaux d'une capacité de 30 litres, un montant de 16 millions de centimes, 4 gilets de sauvetage et une boussole", ajoute le communiqué. "Après le parachèvement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent", ajoute la même source.

Une tentative d'émigration clandestine avortée à Mostaganem

Les services de la sûreté de la daïra de Sidi Lakhdar (Mostaganem) ont réussi, dernièrement, à avorter une tentative d'émigration clandestine par mer et à l'arrestation de 4 individus, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité. La même source a précisé que l'opération est intervenue suite à des informations faisant état de la préparation par des individus d'une traversée clandestine à partir des plages est de la wilaya. Après avoir avisé le procureur de la République territorialement compétent et pris toutes les dispositions légales, les services de police ont procédé à la perquisition du domicile de l'un des individus suspectés, mais les résultats ont été négatifs, ajoute la même source. Après la perquisition du domicile d'un second suspect mineur, sis au niveau d'un village mitoyen à la commune de Sidi Lakhdar, les policiers ont découvert un moteur d'une puissance de 30 CV et 12 jerricans de carburant, indique la même source, ajoutant qu'au total 4 individus ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire. Accusés d'organisation de traversée clandestine par mer, les quatre individus arrêtés ont été présentés devant le tribunal de Sidi Lakhdar et ont été jugés après avoir fait l'objet d'une citation directe. Les individus majeurs ont été condamnés à deux ans de prison ferme et une amende de 200.000 dinars, alors qu'un mis en cause mineur a été placé sous contrôle judiciaire, indique-t-on de même source.

Oran: arrêt immédiat des travaux de construction sur le site archéologique «Portus Magnus»

Les travaux de construction d'un logement à proximité du site archéologique des ruines romaines "Portus Magnus" de Béthioua, à l'Est de la wilaya d'Oran, classé patrimoine national ont été interrompus par la direction de la culture et des arts d'Oran, a-t-on appris auprès de cette instance. La direction de la culture et des arts d'Oran "est intervenue en urgence après avoir été informée, par un citoyen, d'une opération de construction au niveau du site archéologique Portus Magnus et ce, à l'effet de prendre les mesures qui s'imposent pour arrêter les travaux dans l'immédiat", a indiqué à l'APS la directrice de la culture et des arts, Bouchra Salhi. "Après s'être



déplacé sur les lieux, il a été constaté que l'individu qui effectuait les travaux dispose d'un permis de construire émanant de l'ex-Assemblée populaire communale de Béthioua pour édifier une

maison en R+1 dans un lieu non loin des vestiges du site Portus Magnus", a ajouté la même source. Mme Salhi a expliqué que l'autorisation de construire a été octroyée "sans consultation préalable

de la direction de la culture et des arts, sachant que le site historique Portus Magnus est un vestige archéologique protégé par la loi 04/98 fixant les modalités de protection du patrimoine national et disposant également d'un plan de sauvegarde du site archéologique et de revalorisation qui est considéré au plan réglementaire comme outil d'urbanisme, au même titre que le plan directeur d'aménagement et de l'urbanisme (PDAU)", a-t-elle précisé. Pour sauvegarder ces vestiges, il a été fait appel aux chefs de Daïra et de l'Assemblée populaire communale de Béthioua pour appliquer les dispositions nécessaires à l'arrêt des travaux de construction et de remise en l'état initial le lieu, avec décision d'annulation du permis de construire.

Un mort par asphyxie au monoxyde de carbone à Azeffoun

Un homme, résidant dans la commune d'Azeffoun, est mort dans la nuit de samedi à dimanche, par asphyxie au monoxyde de carbone, a annoncé hier, dans un communiqué, la direction locale de la Protection civile. La victime âgée de 76 ans a été retrouvée morte chez-elle, au village Tifrest, situé à une soixantaine de kilomètre au nord de Tizi-Ouzou, vers une heure du matin. Elle aurait été asphyxiée par du monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage, a-t-on précisé de même source. Le corps sans vie du décédé a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Azeffoune, par les éléments de l'unité de Protection civile de cette même localité côtière.

30 baraques brûlées lors d'un incendie dans un marché à Draâ Ben Khedda

Au total 30 baraques à usage commercial ont été brûlées et six personnes ont été incommodées par la fumée dans un incendie qui s'était déclaré dans un marché du centre-ville de Draâ Ben Khedda, à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris samedi auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. L'incendie s'était déclaré vendredi soir au niveau du marché dit "marché Dubaï" de vente de divers articles de ménage, dont des détergents, literie et autres effets vestimentaires, ainsi que des fast-foods, a précisé le chargé de communication auprès de cette institution, le capitaine Kamel Bouchakour. Les éléments de l'unité de la Protection civile de Draâ Ben Khedda, appuyés par des ren-



forts de plusieurs autres unités et plus de 10 engins de lutte contre les incendies, ont été mobilisés pour éteindre le feu dont l'origine n'a pas

encore été déterminée, selon la même source. Les flammes ont été maîtrisées tard dans la soirée de vendredi et l'opération de déblai-

ment a été aussitôt entamée et se poursuit ce samedi. Des commerçants et des citoyens rencontrés à proximité ont indiqué à l'APS que toute la marchandise des victimes de l'incendie est partie en fumée. "Fort heureusement que l'incendie, qui avait semé la panique parmi les présents sur place, s'était produit un vendredi soir, ce qui a permis d'épargner des vies, sachant que cet espace connaît une très forte affluence de citoyens tout au long de la semaine", a-t-on relevé.

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, sur l'Est du pays lundi et mardi

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront des wilayas de l'Est du pays, lundi et mardi, a indiqué un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis, dimanche, par l'Office national de la météorologie (ONM). Ainsi, les wilayas concernées sont: El-Tarf, Annaba, Skikda, Souk-Ahras et Guelma, où les quantités de pluie attendues varieront entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm et ce, du lundi à 03h00 au mardi à 03h00, précise le BMS, placé en vigilance "Orange". Ces pluies concerneront également les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Sétif (nord), Mila et Constantine, avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm, durant la validité du BMS qui s'étale de lundi à 09h00 au mardi à 03h00.

MISE AUX POINGS

«Qu'est ce qu'il y a de plus naturel pour un champion d'Afrique que de venir défendre son titre, c'est un droit tout à fait légitime et naturel. Nous n'allons pas lésiner sur les efforts pour procurer de la joie à nos supporters »

Amara Charaf-Eddine, président de la FAF



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénaire Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -

Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr

LETTRE OUVERTE D'HENRI POUILLOT À VALÉRIE PECRESSE À PROPOS DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ COMMIS EN ALGÉRIE

« Madame Péresse, non au négationnisme »

PAR HENRI POUILLOT *

Je viens de prendre connaissance de vos propos tenus le 3 janvier : « En Algérie, il y a eu effectivement des exactions, il y a eu des pages sombres de l'histoire de France qui ont été écrites mais crimes contre l'humanité, c'est ce qu'on reproche aux nazis et à Hitler, et je ne pense pas qu'on puisse parler de crimes contre l'humanité ».

Je dois dire que je suis inquiet qu'une candidate à la Présidence de la République puisse déclarer une telle énormité. Appelé pendant la Guerre de Libération de l'Algérie, j'ai été affecté de juin 1961 à mars 1962 à la Villa Susini à Alger. Cette Villa a eu le « privilège » d'être un centre de torture qui a fonctionné pendant toute cette période (d'autres centres de torture à Alger n'ont fonctionné que quelques mois ou quelques années). C'est là que Jean-Marie Le Pen s'est « remarquablement » distingué pendant la Bataille d'Ager, faisant disparaître, selon les rumeurs, des corps dans des cuves d'acide. La Légion étrangère avait « abrité » de nombreux SS qui s'y étaient réfugiés pour échapper aux jugements, mais qui ont mis en œuvre leur expérience et formé des tortionnaires français.

Je vous joins mon livre de témoignage sur cette triste expérience que j'y ai vécue dans cette villa. Je vous invite aussi à visiter mon site qui devrait vous permettre de combler une partie de vos lacunes au



Ph. : DR

sujet de cette période. Comment pouvez-vous dire, compte tenu de la pratique institutionnalisée de la torture, qu'il ne se serait pas commis de crimes contre l'humanité. En 2002, dans le cadre des émissions qui allaient éclairer la commémoration du 40ème anniversaire de la fin de cette Guerre, un documentaire, essentiellement tourné à la Villa Susini (dans lequel je témoigne), est passé sur France 2 relatant justement ces tortures et tout particulièrement les viols massivement utilisés alors.

Mais il n'y a pas eu que ce type de crimes contre l'humanité commis au nom de la France. La liste est longue : il y a eu aussi les crevettes Bigeard, les camps d'internement pudiquement appelés de regroupement (à ce sujet, le rapport Rocard établi avant la fin de cette guerre dénombrait déjà plusieurs centaines de milliers de morts).

Il y a eu aussi ces crimes de guerre

comme les villages rasés au napalm: les historiens estiment entre 600 et 800 villages. Sur mon site vous trouverez le reportage que j'ai fait quand j'ai découvert les ruines de ce village de Zâatcha, village alors de 800 habitants (2 fois Oradour sur Glane, même si ce n'est pas seulement le nombre des victimes qui en détermine l'importance) et ce, dès novembre 1954. Dans les crimes de guerre, il y a aussi l'utilisation du Gaz VX et Sarin, les essais nucléaires au Sahara algérien... Il y a eu également ces crimes d'État (même si dans ce cas il n'y a pas eu de définition juridique) commis à Paris le 17 octobre 1961 et le 8 février 1962 où la décision de répression a été prise en conseil des ministres. Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive !!! Alors, non, Madame de tels propos sont inacceptables, d'autant plus pour une candidate à la fonction suprême à la Présidence de la République. Un tel négationnisme est comparable à celui de Jean-Marie Le Pen considérant que les chambres à gaz sont un « point de détail de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale ».

H. P.

(*) *Témoignage de la Guerre de libération de l'Algérie, de la torture, militant pour les droits de l'homme, anticolonialiste et antiraciste.*

EN RAISON DES DANGERS QU'ILS PRÉSENTENT L'APOCE appelle à l'enlèvement des déchets de clinker au Port d'Oran

L'Association pour la protection du consommateur et son environnement (APOCE), a tiré la sonnette d'alarme en alertant sur ce qu'elle a qualifié de grave menace sur la santé des travailleurs de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO), et de l'environnement dans la wilaya. En effet, dans un communiqué rendu public, il y a quelques jours, l'association a évoqué le cas d'une pollution due au dépôt de grandes quantités de clinker au niveau du port d'Oran. Le document indique que ce produit, un minerai utilisé comme matière première dans la fabrication du ciment est exporté à partir du port d'Oran. « De grandes quantités de ce minerai sont éparpillées sur les quais et au vu des dangers qu'il représente sur la santé des ouvriers du port, leur enlèvement devrait être une urgence ».



L'APOCE souligne que ce produit est nocif pour la santé puisqu'il affecte les voies respiratoires, et même le foie et certains organes vitaux. « Au même titre que l'amiante, il est hautement cancérigène », a indiqué le communiqué qui rappelle que l'association a attiré l'attention des responsables de l'EPO qui ont affirmé qu'ils ont adressé une correspondance à la direction de l'environnement de la wilaya, pour prendre les mesures nécessaires et enlever cette menace. Il y a lieu de rappeler que le

Clinker est un constituant du ciment

obtenu par calcination d'un mélange d'acide silicique d'alumine, d'oxyde de fer et de chaux. Moulé puis additionné à des laitiers de hauts-fourneaux par exemple, le clinker sert à fabriquer le ciment, entrant lui-même dans la liste des constituants du béton. Il est considéré, au même titre que l'amiante, un produit hautement cancérigène et sa manipulation est régie par un arsenal de lois et règlements en Europe et en Amérique. Slimane B.

CONSTANTINE

Saisie de près 11 tonnes d'huile de table destinées à la spéculation

Près de onze (11) tonnes d'huile de table destinées à la spéculation, d'une valeur financière de plus de 1,4 million DA, ont été saisies par les services de la direction du commerce de la wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès des services locaux de ce secteur.

Cette opération de contrôle effectuée vendredi dernier a été réalisée au titre des efforts engagés en étroite collaboration des services de la sûreté de wilaya, a précisé à l'APS, le chef du service de la répression des fraudes et de la protection du consommateur, Abdelghani Bou-naàs.

Elle s'inscrit, a ajouté le même responsable, dans le cadre des mesures prises par le ministère du commerce, visant à faire face à la spéculation des produits alimentaires, notamment celles de base, durant cette conjoncture exceptionnelle marquée par la crise sanitaire.

Cette quantité jugée "importante" a été découverte dans un point de stockage non déclaré, implanté dans un quartier populaire au chef-lieu de wilaya, a fait savoir la même source. L'ensemble de la quantité saisie, a été acheminé vers les services des domaines en attendant le parachèvement des procédures judiciaires nécessaires, a encore affirmé M. Bou-naàs. Il est à noter que des brigades mixtes d'inspection spécialisées composées de différents secteurs, sont mobilisées depuis l'année dernière par les services locaux de ce secteur, afin d'assurer le bon déroulement des actions de lutte contre la spéculation.

RECRUTEMENT

Le *Courrier d'Algérie* recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

SOUS-RIRE

C'est Yennayer ...



Belkacem